

*selon quelles règles et ordonne ainsi les phénomènes de flexion voulus par la syntaxe. Il est peu de dire que la phonétique lui est d'un grand secours pour une description raisonnée de nombre de ces phénomènes.*

*C'est bien en étant convaincu de l'importance majeure de la phonétique et de la morphologie qu'on propose cet ouvrage. Dans cette entreprise, des choix ont été nécessaires et il n'a pas toujours été aisé de trancher.*

*Si la phonétique remet en cause certaines notions, ainsi en ce qui concerne l'enchaînement, la liaison, l'accentuation, ou les recadre, ainsi en ce qui concerne l'intonation, on a pu décider froidement car les faits commandaient. En revanche, la morphologie est un domaine plus mouvant, tout particulièrement quand elle s'intéresse à la formation des mots. Par exemple, la dérivation préfixale et la composition ont des procédures souvent proches et il a bien fallu opter pour intégrer ou refuser d'intégrer tel élément formateur à l'un ou l'autre de ces systèmes; on a ainsi écarté de la dérivation préfixale les éléments venus du grec ou du latin, les réservant à la composition.*

*Ces choix ont été mûrement pesés pour que soit établie la plus grande cohésion possible et que l'ouvrage propose des réponses claires susceptibles de satisfaire la rigueur et de rassurer le bon sens.*

H.-D. B.

Première partie

## LA PHONÉTIQUE

## GÉNÉRALITÉS

La phonétique, définie de façon globale, prend pour objet les éléments phoniques, c'est-à-dire les *sons* qui constituent le langage articulé. On étudie ces segments indivisibles de la chaîne parlée selon plusieurs angles d'attaque : la *phonétique historique* (ou *évolutive*) examine leur processus d'évolution à travers le temps, elle est diachronique ; la *phonétique descriptive* (ou *statique*) examine leur état à un moment déterminé de l'histoire d'une langue, elle est synchronique ; la *phonétique fonctionnelle* (ou *phonologie*) examine leur rôle en tant qu'unités distinctives, elle est également synchronique.

Il s'agit ici de phonétique descriptive ; on examine les sons eux-mêmes, comment ils sont produits, comment ils sont perçus, quels sont les problèmes d'accentuation ou d'intonation, etc. C'est en cela que se distingue la phonétique proprement dite de la phonétique fonctionnelle appelée plus ordinairement phonologie. Celle-ci étudie les sons d'après leur fonction dans la communication, elle s'intéresse aux différences qui s'établissent entre les éléments phoniques proches et permettent de distinguer des mots de sens différent.

Ainsi, la phonologie s'appuiera sur l'opposition établie entre *a* ouvert et *a* fermé pour distinguer *patte* et *pâte*. Ces deux voyelles *a* ont fonction différentielle et établissent une opposition pertinente, c'est-à-dire significative. En revanche, s'il est vrai, pour présenter un exemple courant, que le *r* peut prendre une triple articulation en français et qu'il peut être apical (ou roulé), dorsal parisien, dorsal grasseyé, ces différences entre trois sons relèvent de la phonétique ; la phonologie, elle, n'en retient aucune entre ces trois *r*, puisqu'il n'y a aucune différence de sens quelle que soit la prononciation : elle considère que *r*, ainsi dans *rat*, est un seul et unique *phonème*, alors que *a* dans *patte* et *pâte* sont deux phonèmes différents puisque leur permutation dans un entourage identique établit une opposition pertinente permettant de distinguer deux mots en tant qu'unités sémantiques différentes.

En phonologie, on parle donc de « phonèmes » et ceux-ci sont représentés entre deux barres obliques, ainsi /r/ de *rat*. En phonétique, on parle donc de « sons » et ceux-ci sont représentés entre deux crochets, ainsi [r] de *rat*.

De façon un peu abusive, quoique le mot « phonème » soit antérieur à la notion même de phonologie — il apparaît à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle alors que la phonologie au sens moderne, avec la récupération du mot « phonème », ne prend vraiment naissance qu'à la fin du premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle — ce mot est souvent utilisé par les phonéticiens comme synonyme de « son », c'est-à-dire sans lui attribuer le sens des phonologues d'unité sonore à fonction différentielle. Il sert alors à désigner les trente-six unités sonores du français telles que les fait apparaître l'alphabet phonétique international (cf. p. 13 sq.).

S'il est vrai que la phonétique descriptive prend pour objet les phénomènes phoniques, du simple son à l'intonation de la phrase, si elle s'intéresse par définition à l'oral, il n'en reste pas moins qu'elle entretient des rapports étroits et nécessaires avec l'écrit et qu'on ne saurait que difficilement parler d'elle sans parler de la transposition graphique de l'oral. C'est pourquoi, à la suite de l'étude de la production, du classement et de la réalisation orale des sons, on examinera la question de leur réalisation écrite par des signes alphabétiques, orthographiques et syntaxiques. Ainsi aura-t-on une vue aussi complète que possible du français oral et écrit, de son image sonore à la représentation visuelle de cette image sonore.

# 1 production et classement des sons

La représentation graphique d'une langue n'est jamais qu'une seconde étape, une langue n'existant en premier lieu qu'en tant qu'expression orale de la pensée par la parole. Cette expression orale se fait par des sons émis grâce à l'appareil phonatoire de l'être humain, que va reproduire plus ou moins fidèlement par la suite tel ou tel système graphique conventionnel, fondé dans le monde occidental sur des signes appelés *lettres* (dits aussi *graphèmes*). Ainsi passe-t-on de l'oral à l'écrit, d'une pensée rendue par des sons venus par la bouche et recueillis par l'oreille à des signes produits par la main et recensés par la vue.

Les images sonores de la pensée sont créées par des organes du corps humain qui ne sont pas destinés en eux-mêmes à la production de la parole : qu'il s'agisse, par exemple, des poumons ou des dents, leur rôle premier est pour les uns la respiration, pour les autres la mastication. En d'autres termes, ces organes fonctionnent avant tout comme des organes biologiques et leur utilisation en tant qu'organes contribuant à la production de sons articulés est seconde.

## I - APPAREIL PHONATOIRE ET SONS

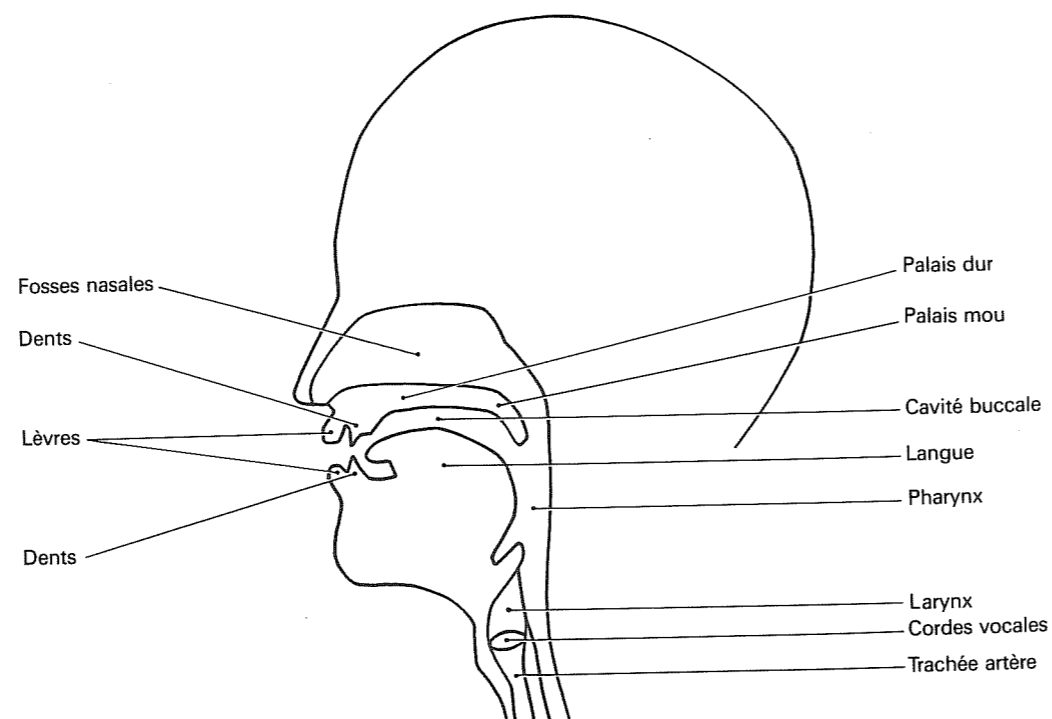
On peut distinguer les différents organes de la façon suivante :

1 / Les poumons. Ils procurent par expulsion l'air nécessaire à la mise en œuvre des autres organes.

2 / Le larynx. Après son passage dans la trachée artère, la colonne d'air expulsée des poumons parvient dans le *larynx*, sorte de cavité qui contient les

*cordes vocales* constituant la glotte. Quand les cordes vocales vibrent, il y a production d'un *son sonore*, c'est-à-dire d'une *voyelle* ou d'une *consonne sonore* (ainsi *b*). Quand elles ne vibrent pas, il y a production d'un *son sourd*, c'est-à-dire d'une *consonne sourde* (ainsi *p*).

3 / Les résonateurs. La colonne d'air transite ensuite par le *pharynx* et s'échappe soit par les *fosses nasales* et la *cavité buccale* quand le *voile du palais* est abaissé (production de *nasales*, lat. : *nasus* : « nez », ainsi *en*, *on*), soit par la seule cavité buccale quand le voile du palais est relevé (production d'*orales*, lat. : *os*, *oris* « bouche », ainsi *a*, *b*). Les lèvres et la langue viennent modifier le jeu des résonateurs; les dents et le palais ont éventuellement aussi un rôle.



Coupe sagittale schématisée des organes de la parole

Les sons produits par l'appareil phonatoire sont rangés en deux séries, d'une part les *voyelles*, d'autre part les *consonnes*, à côté desquelles se placent les *semi-consonnes* (ou *semi-voyelles*).

Il y a émission d'une voyelle quand la colonne d'air expirée par les poumons ne rencontre aucun obstacle et s'échappe librement par la bouche et le nez. Il s'agit d'une espèce de son musical pur : *a, i, o...*

Il y a émission d'une consonne quand la colonne d'air expirée par les poumons rencontre des obstacles et qu'il y a frottement entre elle et différents organes phonatoires comme les dents, les lèvres, les fosses nasales, la langue ou le palais. Il s'agit d'une espèce de bruit : *d, f, k...*

*NB* : Certains phonéticiens, sans nier le rôle de l'effort articuloire ou respiratoire dans la distinction des voyelles et des consonnes, prennent comme critère majeur de discrimination le fait que le renforcement de l'articulation d'une voyelle s'accompagne d'une plus grande ouverture buccale quand le contraire s'observe pour les consonnes. Opposer la prononciation faible ou forte de *table* ou *livre*, par exemple.

On appelle *syllabe* un son ou un groupe de sons, voyelle seule ou voyelle accompagnée d'une ou plusieurs consonnes, qui se prononce dans une émission de voix unique : *oh, che-val, é-ter-ni-té...*

## II - ALPHABET PHONÉTIQUE INTERNATIONAL

Les sons émis par l'appareil phonatoire se transcrivent selon les signes de l'alphabet phonétique international (A.P.I.). On relève ainsi 36 signes propres au français, qui sont autant d'unités formant des segments indivisibles.

## A - Voyelles

|                  | A.P.I.    | Désignation                    | Signes orthographiques          | Exemples                                  |
|------------------|-----------|--------------------------------|---------------------------------|---|
| Voyelles orales  | [i]       | <i>i</i>                       | i, î, î, is, y, etc.            | fil, file, haïr, mépris, type             |
|                  | [e]       | <i>é</i> fermé                 | e, é, er, es, ai, œ, etc.       | effort, pré, verger, les, aigu, adème     |
|                  | [ɛ]       | <i>è</i> ouvert                | e, è, ê, ai, ei, etc.           | sèl, père, tête, mai, peine               |
|                  | [ɑ], [ɑ̃] | <i>a</i> fermé (ou postérieur) | a, â, as                        | case, pâte, bas                           |
|                  | [a]       | <i>a</i> ouvert (ou antérieur) | a, at, e (mm), etc.             | lac, rat, femme                           |
|                  | [o]       | <i>o</i> fermé                 | o, ô, au, etc.                  | pose, dôme, saule                         |
|                  | [ɔ]       | <i>o</i> ouvert                | o, au, u, oo                    | fort, maure, opium, alcool                |
|                  | [u]       | <i>ou</i>                      | ou, où                          | chou, où                                  |
|                  | [y]       | <i>u</i>                       | u, û, eu, eût                   | dur, sûr, (j'ai) eu, (qu'il) eût          |
|                  | [ø]       | <i>eu</i> fermé                | eu, œu, ai                      | feu, naïf, faisant                        |
|                  | [œ]       | <i>eu</i> ouvert               | eu, œ, œu                       | heure, œil, bœuf                          |
|                  | [ɘ]       | <i>eu</i> muet                 | e, ai                           | te, bachelier, faisán                     |
| Voyelles nasales | [ɛ̃]      | <i>è</i> ouvert nasal          | in, im, ain, aim, ein, yn, etc. | lin, imberbe, regain, faim, sein, syntaxe |
|                  | [ɑ̃], [ã] | <i>a</i> fermé nasal           | an, am, en, em, etc.            | angle, ample, encore, embar-ras           |
|                  | [ɔ̃]      | <i>o</i> ouvert nasal          | on, om, etc.                    | ton, ombre                                |
|                  | [œ̃]      | <i>eu</i> ouvert nasal         | un, um                          | brun, humble                              |

## B - Semi-consonnes

|  | A.P.I.     | Désignation              | Signes orthographiques | Exemples                               |
|--|------------|--------------------------|------------------------|--|
|  | [j]        | <i>i</i> consonne ou yod | i, il, ill, y          | passion, bail, feuille, yacht          |
|  | [ɥ]        | <i>u</i> consonne        | u + voyelle            | fruit, lurette, ruade, sueur           |
|  | [w]        | <i>ou</i> consonne       | ou + voyelle           | bouée, louine, louange, mouette, ouate |
|  | [w] + [a]  |                          | oi, oï                 | loi, boîte                             |
|  | [w] + [ɑ]  |                          | oi, oï                 | moire, croître                         |
|  | [w] + [ɛ̃] |                          | oin                    | soin                                   |

## C - Consonnes

|  | A.P.I. | Signes orthographiques                       | Exemples   |
|--|--------|--|--|
|  | [p]    | p, pp  | pas, tape, appui                                   |
|  | [t]    | t, tt, th                                    | tas, dot, altrait, thème                           |
|  | [k]    | c + voyelles orales (a, o, u, eu ouvert, ou) | cache, câble, coq, cause, cube, cœur, cour         |
|  |        | c + voyelles nasales (a fermé, o ouvert)     | cambrure, concombre                                |
|  |        | c, cc, ch, k, q, qu, x, etc.                 | sac, accord, chœur, kaki, coq, quête, excès        |
|  | [b]    | b, bb  | bois, abbé   |
|  | [d]    | d, dd  | dé, addition                                       |
|  | [g]    | g + a (oral et nasal)                        | gâche, gare, gambade                               |
|  |        | g + o (oral et nasal)                        | gogo, gorge, gond                                  |
|  |        | g + ou                                       | gouffre  |
|  |        | g + u  | dégustation  |
|  |        | g, gg, gu                                    | gag, aggraver, vague                               |
|  | [f]    | f, ff, ph                                    | fat, affiche, phare                                |
|  | [v]    | v, w   | voie, wagon  |
|  | [s]    | s, sc, ss, t, x, z, ls                       | soie, scie, assiette, attention, dix, quartz, fils |
|  |        | c + e, i, y, en, in, etc.                    | ceci, cygne, cent, cinq                            |
|  |        | ç + a, o, u, on                              | en deçà, suçoter, aperçu, hameçon                  |
|  | [z]    | z, s, x                                      | zèle, maison, deuxième                             |
|  | [ʃ]    | ch, sch, sh                                  | chèvre, schisme, shampooing                        |
|  | [ʒ]    | j  | ajout, jalon, jeu, joie, juge                      |
|  |        | g + e, i, en, in, etc.                       | genoux, gifle, gens, gingembre                     |
|  | [l]    | l, ll  | larme, illégal                                     |
|  | [r]    | r, rh, rr, rrh                               | roi, rhum, marron, arthes                          |
|  | [m]    | m, mm  | mesure, immeuble                                   |
|  | [n]    | n, nn  | nage, anneau                                       |
|  | [ɲ]    | gn   | poignet  |

On peut joindre à cette liste le signe [ŋ] représentant les consonnes *ng* de *camping*, le signe [λ] représentant le *l mouillé* (cf. régionalement le Limousin : le *l* en contact avec yod subit un mouillement, *bouillon* se prononce [buljɔ̃]), le signe [h] représentant le *h* dit *aspiré*. Quant au [r], il représente théoriquement le *r* dit roulé (cf. régionalement la Bourgogne), l'A.P.I. proposant pour le

*r* parisien standard la notation [ʀ]. Mais on préfère la commode notation [r], récupérée du *r* roulé qui n'est qu'une variété provinciale.

On indique qu'une voyelle ou une consonne est longue en la faisant suivre de deux points : [i:], [t:], etc.

*NB* : - 1 - Le *h* est le plus souvent muet en français. Il ne note aucun son dans *habile* ou *horloge* par exemple. On dit qu'il est aspiré dans un certain nombre de mots, quoiqu'il n'y ait aucune aspiration, en fait une espèce de soufflement comme dans l'anglais *hand*. Le *h* aspiré ne sert qu'à interdire l'élision comme dans *la hache* [la aʃ] ou la liaison comme dans *des hiboux* [de ibu].

- 2 - Certains sons, voyelles ou consonnes, sont écrits dans l'orthographe par des groupements de lettres que l'A.P.I. ne représente que par un signe, comme c'est sa vocation : *ou* [u], *ph*[f] par exemple. Quand un son s'écrit avec deux signes alphabétiques, c'est-à-dire avec deux lettres (deux graphèmes), on a affaire à un digramme : *ai*, *eu*, *ou*, *ch*, *gn*, *ph* (*fait*, *peu*, *cou*, *chat*, *beignet*, *philosophe*), etc., les consonnes doubles entrant dans ce cadre : *pp*, *tt*, (*rapport*, *attrait*), etc. Quand un son s'écrit avec trois signes alphabétiques, c'est-à-dire avec trois lettres (trois graphèmes), on a affaire à un trigramme : *aie*, *eau*, *sch* (*gaieté*, *peau*, *schéma*), etc.

### III - VOYELLES

On appelle voyelles (lat. *vocalis* « produit par la voix ») les sons formés dans le larynx par l'expiration de l'air des poumons qui fait vibrer les cordes vocales. Ces sons se trouvent plus ou moins modifiés selon qu'ils s'échappent par la bouche seule ou à la fois par la bouche et le nez. Ils ne rencontrent aucun obstacle en s'échappant, au contraire de ce qui se passe pour les consonnes (cf. p. 13).

Les voyelles présentent quatre caractéristiques d'intérêt inégal pour leur classement : le *timbre*, la *durée*, l'*intensité* et la *hauteur*. Seule la première permet de distinguer les voyelles entre elles de façon pertinente (cf. p. 58 sq pour les autres).

Le timbre est la qualité spécifique et distinctive d'une voyelle, résultant de la position des organes phonateurs. Il se modifie selon le *point* — ou la *zone* — *d'articulation* (lieu de la cavité buccale où se masse la langue) et selon le *degré d'ouverture* (ouverture plus ou moins grande de la bouche, la distance de la langue au palais variant). Ainsi, pour l'articulation de [a] dans *pas*, la langue se masse dans la partie antérieure de la cavité buccale et la bouche est ouverte : [a] est une voyelle antérieure ouverte; pour l'articulation de [ɑ] dans *pâte*, la langue se masse dans la partie postérieure de la cavité buccale et la bouche tend à se fermer : [ɑ] est une voyelle postérieure fermée.

Le français fait entendre 16 voyelles et semble assez riche en comparaison de certaines langues (italien 7 voyelles, espagnol 5 voyelles) et plutôt pauvre

en face de certaines autres (anglais 21 voyelles). Selon la voie d'échappement du souffle expiratoire par la bouche ou par la bouche et le nez, ces voyelles se rangent en deux catégories : les voyelles *orales* (aussi appelées *buccales* ou *pures*) au nombre de douze et les voyelles *nasales* au nombre de quatre.

#### A - Point d'articulation

En classant voyelles orales et nasales selon leur point d'articulation dans la cavité buccale, on obtient une répartition générale en voyelles *antérieures* et voyelles *postérieures*; et en considérant l'action des lèvres dans l'articulation, on distingue des voyelles *non labiales* et des voyelles *labiales* :

|         | Antérieures  |   | Postérieures  |
|---------|--|---|---|
|         | Non labiales   | Labiales  | Labiales  |
| Orales  | a [a] : <i>pas</i><br>è [ɛ] : <i>fer</i><br>é [e] : <i>pré</i><br>i [i] : <i>fil</i> | eu [œ] : <i>peur</i><br>eu [ə] : <i>petit</i><br>eu [ø] : <i>deux</i><br>u [y] : <i>pur</i> | a [ɑ] : <i>tâche</i><br>o [ɔ] : <i>corps</i><br>o [o] : <i>pot</i><br>ou [u] : <i>cou</i> |
| Nasales | in [ɛ̃] : <i>lin</i>   | un [œ̃] : <i>brun</i>   | an [ɑ̃] : <i>banc</i><br>on [ɔ̃] : <i>pont</i>  |

##### 1. Voyelles antérieures

Sont dites *antérieures* (« en avant ») les voyelles produites lorsque la langue se masse dans la partie antérieure de la cavité buccale en direction des dents du haut. On les appelle aussi *palatales* dans la mesure où la langue se soulève vers la voûte du palais ou *palais dur* qui est une partie osseuse (*palais*, lat. *palatum* « palais »).

Si les lèvres se ferment et tendent de plus en plus à former une fente horizontale par rétraction, il y a production, dans un ordre progressif, des voyelles a [a], è [ɛ], é [e], i [i] appelées voyelles orales *antérieures non labiales* (*labiale*, lat. *labium* « lèvre ») — ou *non arrondies*. La voyelle nasale in [ɛ̃] se range dans cette catégorie.

Si les lèvres se ferment et tendent de plus en plus à s'arrondir par projection, il y a production, dans un ordre progressif, des voyelles eu [œ], eu [ə],

*eu* [ø], *u* [y], appelées voyelles orales *antérieures labiales* — ou *arrondies*. La voyelle nasale *un* [œ̃] se range dans cette catégorie.

*NB* : Sous l'influence de la prononciation parisienne qui marque un défaut de labialisation, la nasale *un* [œ̃] a tendance à disparaître au profit de la nasale [ɛ̃]. D'où [lɛ̃di] et non [lœ̃di] pour *lundi*.

## 2. Voyelles postérieures

Sont dites *postérieures* (« en arrière ») les voyelles produites lorsque la langue se masse dans la partie postérieure de la cavité buccale. On les appelle aussi *vélaires* dans la mesure où la langue se soulève vers le voile du palais ou *palais mou* qui est une partie membraneuse (*vélaire*, lat. *velum* « voile »).

Les lèvres se ferment et tendent de plus en plus à s'arrondir par projection et il y a production, dans un ordre progressif, des voyelles *a* [ɑ], *o* [ɔ], *o* [o], ou [u] appelées voyelles orales *postérieures labiales* — ou *arrondies*. Les voyelles nasales *an* [ɑ̃] et *on* [ɔ̃] se rangent dans cette catégorie.

## B - Degré d'aperture

Sous l'effet conjugué du mouvement du maxillaire inférieur et de la mobilité de la langue, la distance de la langue au palais varie : c'est l'*aperture*. On a affaire à des voyelles d'autant plus *ouvertes* que la mâchoire s'ouvre et que la langue s'éloigne du palais et d'autant plus *fermées* que la mâchoire se ferme et que la langue s'élève vers le palais. Il y a donc variation du degré d'aperture, cette notion qui concerne proprement le canal buccal étant transposée aux voyelles.

Ainsi, dans la série des voyelles orales antérieures non labiales, le degré d'aperture diminue de *a* [a], voyelle ouverte, comme dans *pas*, à *i* [i], voyelle fermée, comme dans *fil*. Quant aux voyelles *a*, *e*, *o* et *eu*, elles proposent chacune deux timbres caractérisés l'un par l'ouverture, l'autre par la fermeture : *a* est ouvert [a] dans *pas* et fermé [ɑ] dans *tâche*; *e* est ouvert [ɛ] dans *père* et fermé [e] dans *thé*; *o* est ouvert [ɔ] dans *corps* et fermé [o] dans *pot*; *eu* est ouvert [œ] dans *fleur* et fermé [ø] dans *feu*.

*NB* : Certains phonéticiens ont voulu établir l'existence de voyelles « moyennes » par rapport aux voyelles ouvertes ou fermées : seraient « moyennes » les voyelles placées dans une syllabe précédant la dernière syllabe accentuée. Par exemple, *â* dans *château* ou *o* dans *produit*. Si l'on peut admettre que ces voyelles *â* [ɑ̃] ou *o* [ɔ̃] sont l'une moins fermée que dans *tâche* et l'autre moins ouverte que dans *fort*, cette distinction supplémentaire apporte des complications inutiles tout en masquant la stabilité phonique des voyelles de même timbre quelle que soit leur position.

## 1. Voyelles à timbre unique

Les trois voyelles orales *i* [i] :

*arbitre, fil, mourir, tirer, vitre,*

*u* [y] :

*dur, épure, humilier, punition, salubre,*

et *ou* [u] :

*amour, cour, mouchoir, tourment, vautour,*

n'ont qu'un timbre, nettement fermé.

Les quatre voyelles nasales, également, n'ont qu'un timbre ouvert qui s'articule à peu près au même point que [ɛ] pour [ɛ̃] :

*brin, faim, lynx, pin, train,*

que [ɑ] pour [ɑ̃] :

*ample, encore, framboise, plan, temple,*

que [ɔ] pour [ɔ̃] :

*aplomb, bon, façon, nombreux, plafond,*

que [œ] pour [œ̃] :

*brun, défunt, emprunt, humble, lundi.*

Se trouve donc exclu pour ces voyelles tout problème de répartition des timbres.

## 2. Voyelles à deux timbres

En revanche, la répartition des timbres ouvert ou fermé des voyelles orales à deux timbres ne va pas sans difficultés.

Pour les voyelles *e*, *eu*, *o*, on considère si la voyelle est *accentuée* ou *non accentuée* :

- voyelle accentuée. Dans ce cas où l'opposition des timbres est vraiment pertinente, c'est-à-dire discriminatoire car elle permet éventuellement de distinguer deux mots (*molle/môle*, [ɔ]/[o]), on prend en compte le fait que la syllabe est *ouverte* ou *fermée*. Ces deux critères phonétiques (accent + syllabe ouverte ou fermée) permettent d'éclairer environ 75 % des cas. Les autres le sont en général par le critère orthographique qui constate que telle graphie entraîne tel ou tel timbre;
- voyelle non accentuée. Les variations de timbre ne sont pas perçues avec la netteté qu'on observe pour la voyelle sous l'accent. Aucun critère phonétique ne joue; le critère orthographique intervient, mais aussi d'autres éléments liés à l'environnement.

La voyelle *a* reçoit un traitement à part, les critères qu'on vient de relever ne permettant pas de rendre compte de son degré d'aperture.

*NB* : - 1 - Les mots français pris isolément portent un accent dit *accent tonique* sur la dernière syllabe à voyelle prononcée : *auto'car*, *automo'bile*. On appelle *toniques* (parfois *intenses*) les syllabes sous l'accent et les autres *atonnes* (parfois *non intenses*). Les voyelles, selon qu'elles portent ou non l'accent en elles-mêmes, prennent les mêmes appellations : voyelles *toniques* (*intenses*), *atonnes* (*non intenses*).

- 2 - Quand une voyelle termine une syllabe, elle est dite *libre* et la syllabe est dite *ouverte* : elle n'est pas terminée par une consonne articulée. *Député* comporte trois voyelles libres : *é* [e], *u* [y], *é* [e] et trois syllabes ouvertes : *dé* [de], *pu* [py], *té* [te]. La voyelle accentuée de la dernière syllabe ouverte est dite en *finale absolue*.

Quand une voyelle ne termine pas une syllabe, elle est dite *entravée* et la syllabe est dite *fermée* : elle est terminée par une consonne articulée ou une semi-consonne. *Adjectif* comporte trois voyelles entravées : *a* [a], *e* [e], *i* [i] et trois syllabes fermées : *ad* [ad], *jec* [ʒek], *tif* [tif] (cf. p. 41).

Il s'agit là de notions phonétiques et non orthographiques. Une syllabe qui se termine par une consonne non articulée est ouverte : *chez*, *broc*, *trait*, et on y joindra les syllabes composées avec des nasales ; *bon*, *mon*, *pin*, *train* ; une syllabe qui se termine par une consonne + *e* muet [ə] est fermée si celui-ci n'est pas articulé, ce qui est le cas le plus courant : *bêt(e)-ment*, *cal(e)*, *mul(e)* mais *ar-le-quin*, *bre-telle*, *che-vron*, etc., où les syllabes *le*, *bre* et *che* sont ouvertes, [ə] étant prononcé.

## a / A

La répartition des deux timbres de *a*, ouvert [a] : *pas*, fermé [ɑ] : *tâche*, (que certains préfèrent appeler antérieur et postérieur selon la zone d'articulation) ne repose pas sur des critères vraiment pertinents.

L'accent circonflexe sert souvent à marquer le *a* fermé [ɑ]. Cet accent est en général le souvenir graphique d'un *a* ou surtout d'un *s* disparus devant consonne qui ont donné à la voyelle qui le précédait un caractère postérieur en l'allongeant. Ainsi *âge* continue *aage*, *âne* continue *asne*, *blâme* continue *blasme*, *pâte* continue *paste*, etc. Mais cet accent diacritique se rencontre aussi dans des mots où il n'est pas la trace d'un *a* ou d'un *s* disparus comme *âme*, lat. *anima*, *pâtir*, lat. *pati*, *théâtre*, lat. *theatrum*, etc.

Il n'en reste pas moins que le circonflexe sur *a* marque toujours que la voyelle est fermée.

A côté de la notation par *a* de *a* ouvert [a], on relève une notation par *e* devant les deux nasales de *couenne*, *femme*, *moelle*, *solemnité* (et ses dérivés) et *indemnité*, ainsi que des finales de tous les adverbes en *-emment* : *différemment*, *excellamment*, *prudemment*, etc. *E* note un [ɑ] dans *poêle*.

De façon générale, la langue tend à uniformiser l'articulation de *a* en la réduisant au timbre du *a* ouvert : *pâte* se dit ainsi de plus en plus [pat].

## b / E, EU, O

La distinction de ces voyelles à deux timbres apparaît particulièrement quand ces voyelles se trouvent sous l'accent. Mais, même dans ce cas, il n'y a de règle sans exception que pour *e* en syllabe fermée, *eu* et *o* en syllabe ouverte.

### - 1 - E

- *a* - Accentué en syllabe fermée. Quand *e* se trouve en syllabe tonique fermée, il prend toujours un timbre ouvert [ɛ] écrit *ai* : *aide*, *ai* : *chaîne*, *è* : *piège*, *ê* : *même*, *ei* : *peine*, *e* : *fer*, surtout, sous cette dernière graphie, devant deux consonnes, qu'elles soient toutes deux prononcées :

*elfe*, *insecte*, *perle*, *sieste*, *terme*,

ou pas :

*ablette*, *benne*, *guerre*, *messe*, *transfert*.

Cette graphie de [ɛ] par *e* se rencontre dans la finale de mots d'emprunt :

*abdomen*, *harem*, *rughymen*, *spécimen*, *totem*.

On relève également la rare graphie *ë* :

*Israël*, *Moët*, *Noël*.

- *b* - Accentué en syllabe ouverte. C'est l'orthographe qui, en principe, décide du timbre ouvert ou fermé. Quand *e* se trouve en syllabe tonique ouverte, il prend un timbre ouvert [ɛ] écrit *ai-s*, *-t*, *-ent* à la finale de certaines formes verbales :

*aimais*, *aimait*, *aimaient*,

et écrit dans d'autres finales *ai*, *ai-e*, *-s*, *-t*, *-x* :

*étai*, *plaie*, *frais*, *fait*, *paix*,

ou *ès*, *et*, *êt* :

*dès*, *béret*, *forêt*.

Mais ce *e* prend un timbre fermé [e] écrit *ai* dans (j')*ai* et à la finale de certaines formes verbales (cf. p. 252, *NB*) : *aimai* (passé simple des verbes du premier groupe), *aimerai* (futur de tous les verbes) et *ai*, *é* (*-e*, *-s*, *-es* suivant le nombre et le genre), *e-d*, *-r*, *-s*, *-z* dans d'autres finales :

*quai*, *marié* (*mariée*, *mariés*, *mariées*), *pied*, *chanter*, *les*, *nez*.

L'articulation de *e* en syllabe tonique ouverte souffre des exceptions et les distinctions ci-dessus ne sont pas toujours respectées avec exactitude, la tendance de la langue étant de préférer le timbre fermé au timbre ouvert.



- c - Non accentué. Le *e* non accentué ne présente pas une répartition cohérente des timbres ouvert et fermé.

*E* est en général fermé [e] en syllabe ouverte et il est le plus souvent écrit *é* :

*anémone, débat, épaule, péniche, télévision,*

mais il s'écrit *e* devant les consonnes géminées (c'est-à-dire redoublées à l'écrit), sauf *r*, prononcées comme simples :

*dressage, effort, hennir, libellule, ressusciter,*

devant *-sc* [s] :

*à bon escient, descente, prescience, recrudescence,*

devant *-s* non prononcé + consonne :

*Descartes, desquels, lesquels, mesdames,*

et *a* dans quelques mots :

*cælacanthé, œcuménique, Œdipe, œsophage.*

Les déterminants et monosyllabes inaccentués prennent aussi le timbre [e] :

*ces, des, les, mes, tes, et, chez.*

Cependant *e* est ouvert [e] lorsque, écrit *e*, il est en syllabe fermée (le groupement de consonnes occasionnant la fermeture de la syllabe peut provenir de la chute d'un *e* muet dans la prononciation : *bett(e)rave, enn(e)mi*) :

*berceau, certain, ectoplasme, perplexe, vestibule,*

lorsque, écrit *e*, il précède *r*, essentiellement quand ce *r* est redoublé (avec *r* simple, le timbre et la graphie sont variables : *chéri[e]/mairie[e]*) :

*erreur, ferraille, perron, pierreux, terroir,*

lorsqu'il est écrit *ai* ou *ei* (ce [e] peut signaler la disparition d'un *e* ancien : *vraiment, af vraiment*) :

*baiser, raison, saisie, beignet, teigneux,*

lorsque, écrit *é*, il signale la disparition d'un *s* ancien (cf. p. 20; on le remarque tout particulièrement dans les mots dérivés : *bêtise, de bête, af beste; tête, de tête, af teste*) :

*enchevêtrer (af enchevestrer), pêcheur (af pescheur; opposer à pêcheur, af pecheur), vêtir (af vestir).*

De façon générale, la tendance de la langue est de fermer la voyelle *e* en syllabe non accentuée.

## - 2 - EU

- a - Accentué en syllabe ouverte. Quand *eu* se trouve en syllabe tonique ouverte, il prend toujours un timbre fermé [ø] écrit *eu* (-e, -t, -x...) :

*cheveu, jeu, neveu; banlieue, bleue, queue; (il) peut, pleut, veut; deux, fameux, preux,*

ou *œu* (-d, -fs...) :

*vœu, nœud, bœufs, œufs.*

- b - Accentué en syllabe fermée. Quand *eu* se trouve en syllabe tonique fermée, il prend un timbre ouvert [œ] généralement écrit *eu*, parfois *œu*, devant *f* :

*neuf, veuf, bœuf, œuf,*

devant *l* :

*œïeul, épagneul, linceul, seul, tilleul,*

devant *n* :

(il) *déjeune, jeune,*

devant *r* seul ou suivi de consonne(s) :

*ardeur, cœur, terreur; mœurs, meurtre,*

devant *v* seul ou suivi de *r* :

*fleuve, neuve, preuve pieuvre, œuvre,*

devant *yod*, et il est écrit aussi *a*, *ue* :

*feuille, chevreuil, deuil œil, orgueil,*

devant les groupes *b* et *p + l* :

*meuble, peuple.*

Mais *eu* prend un timbre fermé [ø], écrit *eu*, devant *t* seul ou suivi de *r* :

*émeute, meute, thérapeute; feutre, neutre, pleutre,*

devant *se* [z] :

*batteuse, fameuse, marcreuse, ouvreuse, perceuse,*

et devant *l* dans *meule, veule*; devant *ge* dans *Maubeuge*; dans quelques mots comme *Pentateuque, Polyeuclé* ou quand il est écrit *eû* dans *jeûne*.

- c - Non accentué. Dans l'ensemble, le *eu* est ouvert [œ] :

*abreuvoir, jeunesse, leurrer, meurtrier, peuplier.*

Mais *eu* peut être fermé par appariement vocalique avec la voyelle accentuée, c'est-à-dire adopter un timbre fermé [ø] si celle-ci est fermée :

*ameuter, eunuque, feutrine, jeudi, meunier,*

ou lorsqu'il est graphié *ai* dans (nous) *faisons* et tout l'imparfait de l'indicatif du verbe *faire* : (je) *faisais*, (tu) *faisais*, etc., ainsi que dans *faisant*.

- 3 - O

- a - Accentué en syllabe ouverte. Quand *o* se trouve en syllabe tonique ouverte, il prend toujours un timbre fermé [o] écrit *au* (-d, -t, -x) :

*étau, fléau, tuyau; badaud, crapaud, réchaud; artichaut, défaut, saut; chaux, faux, taux,*

*eau* (finale la plus répandue) :

*anneau, bateau, chapeau, drapeau, panneau,*

et *o* (-c, -p, -s, -t) :

*auto, loto, piano; broc, croc, escroc; galop, trop, siróp; clos, héros, propos; abricot, maillot, sanglot.*

Ce *o* prend parfois un accent circonflexe, marque d'un *s* ancien :

*dépôt, impôt, prévôt, rôl, têt.*

- b - Accentué en syllabe fermée. Quand *o* se trouve en syllabe tonique fermée, il prend le plus souvent un timbre ouvert [ɔ] écrit en général *o* :

*accord, forge, ignoble, mode, sotté,*

parfois *au* devant *r, re* :

*Centaure, Maure, saur,*

ou *u* dans les mots empruntés au latin :

*album, médium, radium.*

Quand *o* est écrit *ô*, il prend toujours un timbre fermé [o], le circonflexe marquant en général la disparition d'un *s* :

*apôtre* (af *apostre*), *côte* (af *coste*), *hôte* (af *hoste*),

mais aussi la contraction de deux *o* : *rôle* (af *roole*), ou la prononciation longue de la voyelle dans des mots d'emprunt :

*alcôve* (de l'arabe par l'espagnol), *cône* (du grec par le latin), *drôle* (du néerlandais).

De même, *o* est toujours fermé quand il précède la consonne *s* [z]. Il s'écrit *o*, parfois *au* :

*chose, morose, symbiose; cause, clause, pause.*

Quand *o* est écrit *au*, rarement *eau*, il prend le plus souvent le timbre fermé :

*baume, saule, taupe; Beaune, heaume.*

Quand *o* est écrit *o* devant les consonnes *m, n* et *s* [s], le timbre est soit ouvert soit fermé sans qu'on puisse globalement distinguer de critères positifs :

— *o* devant *m* et *n* géminées et *mn* prend toujours le timbre ouvert :

*comme, homme, somme; bonne, couronne, tonne; automne,*

mais dans les finales *-ome* et *-one*, il est soit ouvert :

*gastronome, majordome, tome* (le fromage); *atone, ozone, trombone,*

soit fermé :

*atome, chrome, rhizome; cyclone, icône, zone.*

La prononciation hésite pour les mots terminés en *-drome* : (*aéro*)-*drome* : [drom] ou [drom]?

— *o* devant *s* [s] seul ou géminé est soit ouvert :

*éros, os, létanos; brosse, carrosse, gosse,*

soit fermé :

*albinos, mérinos; fosse, grosse.*

- c - Non accentué. Dans l'ensemble, le *o*, écrit *o*, est ouvert [ɔ] :

*corvée, harmonie, loterie, obus, population,*

mais il est toujours fermé [o] dans la finale *-otion* :

*dévotion, émotion, lotion, motion, potion,*

et en général fermé devant [z] intervocalique (cependant *losange, mosaïque, prosodie*, etc., ont un *o* ouvert) :

*dosage, érosion, gosier, oseille, position.*

Écrit *au*, *o* est le plus souvent fermé :

*autant, baudruche, causerie, dauphin, traumatisme,*

mais il y a hésitation sur le timbre ouverte ou fermé dans de nombreux cas, bien que la préférence aille au [ɔ] :

*aumône, daurade, laurier, mauvais, naufrage.*

Écrit *ô*, *o* est théoriquement fermé : *côté*. Mais la prononciation peut hésiter : *hôpital* : [o] ou [ɔ] ?

En position non accentuée, le timbre de *o* varie fréquemment selon les individus et les régions.

### C - E muet

On appelle également ce *e* [ə] *caduc*, *instable*, *sourd*, *fémmin*, *mobile*. L'expression « *e* muet » est ambiguë dans la mesure où ce *e* n'est pas toujours « muet » dans la langue actuelle (il était en revanche nettement prononcé dans l'ancienne langue). Si on ne le prononce pas dans *briev(e)té* ou *tell(e)ment*, il sonne dans *mercredi* ou *frelon* où il permet d'éviter la rencontre de trois consonnes différentes imprononçables en français (loi dite des « trois consonnes » de M. Grammont). Cependant, même si *e* caduc (ou instable) paraît mieux convenir pour souligner la propension de ce *e* à s'amuir, on conservera l'appellation *e* muet comme la mieux consacrée par l'usage.

Ce *e* atone, se situant quand il est prononcé à la limite de l'ouverture et de la fermeture, en gros entre [œ] et [ø], ne prend jamais de signes graphiques notant l'accentuation (accent aigu, grave ou circonflexe).

*NB* : Le *e* muet ne prend l'accent tonique qu'en fin de groupe quand il s'agit des mots *le*, *ce* et *que* : *donne-le*, *et ce*, *sur ce*, *pourquoi* ? — *parce que*, et qu'au début d'une attestation quand il s'agit de *je* : *je soussigné*. Il se prononce alors en général [œ].

Le *e* muet se rencontre en différentes positions, soit à la finale ou à l'intérieur de mots isolés, soit dans la chaîne parlée :

- 1 - Après voyelle accentuée en fin de mot :

*dorée*, *fée*, *mue*, *tarié*, *voient*.

- 2 - Entre voyelle et consonne suivie d'une voyelle :

*gaieté*, *paiera*, *scierie*, *tuerie*, *vouvoient*.

- 3 - Entre consonne(s) et voyelle :

*bourgeon*, *douceâtre*, *gageure*, *nageoire*, *plongeon*.

- 4 - Dans le trigramme *-eau* :

*beauté*, *chapeau*, *hameau*, *marteau*, *panneau*.

- 5 - Dans la finale *-e(-s)*, *-nt* après consonne(s) :

*âtre*, *bête*; *artiste*, *preuves*; *mordent*, *tombent*.

- 6 - Dans la syllabe initiale *re-* :

*recel*, *redresser*, *refaire*, *remarque*, *ressort*.

- 7 - Entre consonne(s) et consonne simple :

*âpreté*, *chemin*, *devant*, *premier*, *tristement*,

et consonne et groupe consonne + liquide *l* ou *r* :

*Leblond*, *Leclerc*, *Debré*, *Lebreton*, *levraut*.

- 8 - Dans les monosyllabes suivants :

*ce*, *de*, *je*, *le*, *me*, *ne*, *que*, *se*, *te*.

Si en général on ne confond pas *e* muet [ə] avec *eu* [œ] ou [ø], sa caractéristique essentielle en face des *eu* ouvert ou fermé réside dans sa faculté d'amuïssement — inexistante pour les *eu*. On a ainsi des *e* muets tombant ou non :

*bergère* [berʒer(ə)], *brebis* [brəbi], *porcelet* [pɔrsəle], *je le dis* [ʒəl(ə)di] ou [ʒ(ə)lɔdi].

Le problème fondamental soulevé par le *e* muet est de savoir quand il tombe ou quand il est articulé et c'est un problème très délicat.

*NB* : Ce problème ne se pose pas si *e* muet est situé devant la voyelle initiale d'un autre mot : il s'élide alors dans tous les cas, la consonne qui le précède prenant appui articuloire sur la voyelle initiale du mot suivant : comparer *les arbres/l'arbre* [larbr].

En se fondant sur les différentes positions du *e* muet relevées plus haut, on constate que dans les hypothèses 1 à 4, c'est-à-dire quand il accompagne une voyelle, il ne se prononce jamais; il s'agit d'une sorte de signe orthographique, ayant ou non un rôle grammatical :

*dorée* [dɔre], *gaieté* [gete], *bourgeon* [burʒɔ̃], *beauté* [bote].

En revanche, dans les hypothèses 5 à 8, *e* muet se prononce ou non. Plus la prononciation est soignée, plus il se prononcera : *recel* [rɛsɛl] ou *chemin* [ʃəmɛ̃]; et dans la diction du vers, son articulation est obligatoire sauf en fin de mot en cas d'élision devant voyelle et en fin de vers. Dans ces décasyllabes de Paul Valéry :

« Ce toit tranquille, où marchent des colombes,

Entre les pins palpites, entre les tombes »,

on doit prononcer *ce* [sə] *marche* [marʃə], *entre* [ɑ̃trə], mais *tranquill(e)* [trɑ̃kil],

*palpit(ent)* [palpit] et *colomb(es)* [kolɔ̃b], *tombes* [tɔ̃b]. A défaut de prononcer *e* muet devant consonne, les vers seraient amputés de syllabes nécessaires.

En prononciation standard, le *e* muet seul tombe dans certains cas, il est conservé dans d'autres, selon sa position, son environnement ou le choix de prononciation. Une suite de plusieurs *e* muets reçoit un traitement particulier.

Pour procéder à une analyse pertinente du *e* muet, on doit certes le considérer dans le cas de mots isolés, mais surtout en tant qu'intégré dans un ensemble phonétique accentuel. Ainsi son traitement sera différent dans : *il chante* [il ʃɑ̃t], *vous venez* [vu vne], *venez* [vɔ̃ne]. Il se trouve dans le premier cas à la finale, dans le second à l'intérieur, dans le troisième à l'initiale (au début) du mot ou du groupe accentuel.

### 1. E muet seul

#### a / En position finale

*E* muet en position finale tombe régulièrement, quel que soit le nombre de consonnes prononcées qui le précède :

*Jean est sur la colline* [kɔlin]  
 . une consonne [n],  
*la nuit est calme* [kalm]  
 . deux consonnes [lm],  
*il admire les astres* [astr]  
 . trois consonnes [str].

Que, dans cette position, *e* soit suivi de *-s* et *-nt* dans certaines terminaisons ne change rien à sa nature caduque, *-s* et *-nt* n'étant pas articulés :

*tu aimes* [em]; *lâches!* [lɑʃ]; *ils partent* [part].

Ce *e* non articulé permet dans beaucoup de cas de prononcer la consonne qui le précède :

*il sent* [sɑ̃], *qu'il sente* [sɑ̃t]; *il perd* [pɛr], *qu'il perde* [pɛrd].

Pour le cas du *e* muet final accentué, cf. p. 27, NB.

#### b / En position intérieure

##### - 1 - Chute

*E* muet en position intérieure tombe d'ordinaire quand il est précédé d'une seule consonne, qu'il soit suivi d'une ou plusieurs consonnes :

*normalement* [nɔ̃rmalmɑ̃], *on n(e) sait pas* [ɔ̃ nse pa], *la Grand(e)-Bretagne* [la grɑ̃d brɛtɑ̃].

##### - 2 - Maintien

*E* muet en position intérieure se maintient quand il est précédé de deux ou trois consonnes, qu'il soit suivi d'une ou plusieurs consonnes :

*prestement* [prestəmɑ̃], *une horrible trahison* [yn ɔ̃riblə traizɔ̃], *perdre son temps* [pɛrdrɔ̃ sɔ̃ tɑ̃].

Mais quand, même précédé d'une seule consonne, il se trouve suivi des groupes *l*, *m*, *n* et *r+yod*, il est maintenu :

*hôtelier* [ɔ̃təlje], *vous semiez* [vu sɛmjɛ], *nous tenions* [nu tɛnjɔ̃], *nous serions* [nu sɛrjɔ̃].

#### c / En position initiale

*E* muet en position initiale se prononce généralement s'il est précédé d'une seule consonne :

*debout!* [dəbu], *le dormeur* [lə dɔ̃rmœr], *que faire?* [kə fɛr].

Son articulation permet d'éviter la rencontre de deux consonnes n'apparaissant jamais en début de syllabe : *db*, *ld*, *qf*. Mais entrent en ligne de compte le débit plus ou moins rapide et la nature plus ou moins soignée du discours. En sorte que s'il est difficile d'admettre une prononciation *d(e)bout* = [dbu], on peut entendre *l(e) dormeur* [ldɔ̃rmœr] ou *je ne sais qu(e) faire* [kfer].

*E* muet dans cette position se maintient en revanche toujours quand il se trouve précédé par deux consonnes et suivi par une autre :

*grenade!* [grɛnad], *premièr(e)ment* [prɛmjɛrmɑ̃], *prenez-en* [prɛnezɑ̃].

### 2. E muet multiple

L'articulation de *e* muets consécutifs dépend du débit et du caractère soigné ou relâché du discours. Tous peuvent être articulés, mais en pratique on ne prononce qu'un [ə] sur deux dans le discours ordinaire.

Si le premier est précédé d'une seule consonne, il tombe en général, l'autre se maintient :

*on vous l(e) demande* [ɔ̃ vu ldəmɑ̃d].

Si le premier est précédé de deux consonnes, il se maintient, l'autre tombe :

*Il le d(e)mande* : [il lə dmɑ̃d].

Mais, même dans le cas de séquence comme *on vous le demande*, deux prononciations sont possibles suivant qu'on choisit d'amuir l'un ou l'autre des [ə], aussi bien celle qui amuit le premier que celle qui amuit le second :

*on vous l(e) demande/on vous le d(e)mande*.

S'il y a plus de deux *e* muets, le principe d'en prononcer un sur deux demeure dans un système qui alterne *e* articulé et *e* non articulé :

*voilà qu(e) le ch(e)min tourne/voilà que l(e) chemin tourne;*  
*je n(e) le d(e)vine pas/j(e) ne l(e) devine pas.*

Une certaine tendance incline à ne pas trop amuir les *e* muets dans la mesure où leur articulation permet de souligner la morphologie et par là de reconnaître les éléments de la chaîne parlée.

## D - Durée

Le grec ou le latin opposaient les voyelles de façon pertinente, c'est-à-dire distinctive, selon leur *durée* (ou *quantité*). Ainsi, en latin, la longueur ou la brièveté des voyelles permettaient de distinguer morphologiquement deux mots : *lego* « j'envoie » et *lego* « je lis », le premier avec un *e* long  $\bar{e}$ , le second avec un *e* bref  $\check{e}$ , ou *pila* « balle » et *pila* « pilier », le premier avec un *i* bref  $\check{i}$ , le second avec un *i* long  $\bar{i}$ . Cette distinction des durées vocaliques fondait la versification latine, le vers y étant constitué par des *mesures* (ou *pièdes*) relevant de la prosodie, c'est-à-dire de la quantité des voyelles. Une voyelle brève valait un temps (˘), une longue deux temps (ˉ), et le vers était bâti sur des mesures à trois ou quatre temps comme l'iambe (˘ˉ) ou le dactyle (ˉˉ˘). Ainsi, le plus répandu des vers latins, l'hexamètre dactylique, c'est-à-dire à six mesures de dactyles, utilise le dactyle et, à certaines places, le spondée aussi à quatre temps (ˉˉ).

Il n'en est pas de même en français où la durée des voyelles n'a pas de valeur morphologique pertinente et où la versification se fonde sur des syllabes. On ne peut en effet distinguer *môle* de *molle* par une durée plus ou moins longue, mais par le timbre, la durée n'étant qu'un adjuvant à la variation de timbre *o* fermé [o] et *o* ouvert [ɔ].

Toujours est-il qu'on perçoit une variation dans la durée des voyelles. Cette variation est essentiellement sensible dans les syllabes finales, c'est-à-dire dans les syllabes accentuées, les syllabes non accentuées ayant une durée à peu près homogène.

### 1. Syllabes non accentuées

Dans les syllabes non accentuées, la durée des voyelles est brève : *parole* avec [a] bref, *bêtise* avec [e] bref, *pourquoi* avec [u] bref, etc. On peut seulement observer que cette brièveté s'accroît en fonction de l'éloignement de la syllabe accentuée : le premier [e] de *téléphone* est plus bref que le second, le [ɑ] de *pâleur* est plus bref que celui de *pâle* et plus long que celui de *pâlichon*, etc.

## 2. Syllabes accentuées

C'est dans les syllabes accentuées que se perçoit le mieux la durée des voyelles, dans la mesure où l'accent tonique est susceptible d'allonger l'émission vocalique. Cet allongement est lié à la nature ouverte ou fermée de la syllabe finale et, dans ce dernier cas, d'autres paramètres interviennent.

### a / Syllabe ouverte

Quand la syllabe est ouverte, c'est-à-dire qu'elle ne se termine pas par une consonne articulée, en d'autres termes quand la voyelle est libre en finale absolue, elle est toujours brève :

*ami* [ami], *combat* [kɔba], *entrevue* [ɑ̃trəvy], *grand* [grɑ̃], *trou* [tru], *vain* [vɛ̃].

### b / Syllabe fermée

Quand la syllabe est fermée, c'est-à-dire qu'elle se termine par une ou plusieurs consonnes articulées, en d'autres termes quand la voyelle est entravée, l'allongement ou non de la voyelle dépend de sa nature ou de la nature et du nombre des consonnes articulées.

#### - 1 - Voyelles orales

- a - Voyelles [ɑ], [o], [ø]. Elles sont toujours longues, quels que soient la nature et le nombre des consonnes articulées :

[ɑ] : *base* [bɑːz], *débâcle* [debɑːkl], *emplâtre* [ɑ̃plɑːtr],  
[o] : *baume* [boːm], *prose* [proːz], *vôtre* [voːtr],  
[ø] : *émeute* [emøːt], *berceuse* [bersøːz], *pleutre* [pløːtr].

- b - Autres voyelles. Elles sont longues si la consonne articulée est [r], [ʒ], [z] ou [v], appelées *consonnes allongeantes* :

[r] : *av(e)niir* [avniːr], *ère* [eːr], *barre* [baːr], *sort* [sɔːr], *four* [fuːr],  
*mature* [matyːr], *ardeur* [ardœːr],  
[ʒ] : *voltige* [vɔltiːʒ], *florilège* [flɔrileːʒ], *page* [paːʒ], *doge* [dɔːʒ], *gouge* [guːʒ], *jugé* [ʒyːʒ],  
[z] : *sottise* [sɔtiːz], *falaise* [faleːz], *phase* [faːz], *blouse* [bluːz], *diffuse* [difyːz],  
[v] : *vive* [viːv], *glaive* [gleːv], *entrave* [ɛ̃traːv], *innove* [inɔːv], *douve* [duːv], *étuve* [etyːv], *preuve* [prœːv].

Ces voyelles sont également longues devant le groupe de consonnes [v] + [r] :

*livre* [liːvr], *lèvre* [leːvr], *Hanovre* [anɔːvr], *ouvre* [uːvr], *œuvre* [œːvr].

Dans tous les autres cas, c'est-à-dire quels que soient la consonne ou le groupe de consonnes, ces voyelles sont brèves. Ainsi, devant une consonne simple ou double, par exemple :

[p] : *type* [tip], *crêpe* [krep], *tape* [tap], *trope* [trɔp], *groupe* [grup], *huppe* [yp],  
 [t] : *mite* [mit], *bête* [bet], *diplomate* [diplomat], *marotte* [marɔt], *mammouth* [mamut], *flûte* [flyt],  
 [k] : *trafic* [trafik], *pastèque* [pastek], *cornac* [kɔrnak], *foc* [fɔk], *felouque* [fɔlyk],

et devant un groupe de consonnes, par exemple :

[bl] : *fusible* [fyzibl], *faible* [fɛbl], *probable* [plɔbabl], *vignoble* [vijɔbl],  
*trouble* [trubl], *affublé* [afybl], *meuble* [mœubl],  
 [kl] : *bésicles* [bezikl], *siècle* [sjɛkl], *oracle* [ɔrakl], *Sophocle* [sɔfɔkl], *escar-*  
*boucle* [ɛskarbukl],  
 [rm] : *infirme* [ɛfirm], *terme* [tɛrm], *alarme* [alarm], *forme* [fɔrm], *chiourme* [ʃjurm].

#### - 2 - Voyelles nasales

Les voyelles nasales sont toujours longues, quels que soient la consonne ou le groupe de consonnes articulées. Ainsi, devant une consonne simple :

[ɛ̃] : *bilingue* [bilɛ̃:g], *feinte* [fɛ̃:t], *prince* [prɛ̃:s],  
 [ɑ̃] : *aisance* [ezɑ̃:s], *menthe* [mɑ̃:t], *tanche* [tɑ̃:ʃ],  
 [ɔ̃] : *éponge* [epɔ̃:ʒ], *fonte* [fɔ̃:t], *tombe* [tɔ̃:b],  
 [œ̃] : *défunte* [defœ̃:t], *emprunte* [œ̃prœ̃:t], *lynch* [lœ̃:ʃ],

et devant un groupe de consonnes :

[ɛ̃] : *craindre* [krɛ̃:dr], *simple* [sɛ̃:pl], *tringle* [trɛ̃:gl],  
 [ɑ̃] : *ambre* [ɑ̃:br], *chancre* [ʃɑ̃:kr], *tremble* [trɑ̃:bl],  
 [ɔ̃] : *ombre* [ɔ̃:br], *pétoncle* [petɔ̃:kl], *tondre* [tɔ̃:dr],  
 [œ̃] : *humble* [œ̃:bl].

## IV - CONSONNES

On appelle consonnes (lat. *consonna* « qui sonne avec ») les sons formés dans le larynx par l'expiration de l'air des poumons, qui, en s'échappant, rencontre des obstacles au contraire de ce qui se passe pour les voyelles (cf. p. 13).

Les consonnes se répartissent selon leur sonorité : si l'air expiré fait vibrer les cordes vocales, il y a émission de *consonnes sonores*, espèces de bruits combinés

à une vibration (*b, l, v...*); si l'air expiré ne fait pas vibrer les cordes vocales, il y a émission de *consonnes sourdes* (*f, p, t...*).

Le français fait entendre 17 consonnes qui ne peuvent guère s'articuler qu'en association avec des voyelles.

*NB* : - 1 - Consonnes douces ou fortes. Les onze consonnes sonores [b] *bac*, [d] *dent*, [g] *gare*, [v] *vie*, [z] *zone*, [ʒ] *joue*, [r] *riz*, [l] *lait*, [m] *mot*, [n] *nid* et [ɲ] *gnole* sont appelées *douces* (ou *faibles*) étant donné que leur articulation est moins énergique que celle des six consonnes sourdes [p] *pas*, [t] *tu*, [f] *foie*, [k] *cas*, [s] *sou* et [ʃ] *chou*, appelées *fortes*.

- 2 - Assimilation régressive ou progressive. Si deux consonnes de sonorité différentes se trouvent en contact phonétique à l'intérieur d'un mot ou entre deux mots, surtout à la suite de la chute d'un *e* muet, il se produit un phénomène d'*assimilation régressive* (ou *anticipante*) : que les deux consonnes aient un mode et un point d'articulation identiques ou différents, la première prend la sonorité de la seconde : *soup(e) brûlante*, [p] sourd devient sonore devant [b] sonore; *rêv(e) fou*, [v] sonore devient sourd devant [f] sourd; *pall(e) blanche*, [t] sourd devient sonore devant [b] sonore; *absence*, [b] sonore devient sourd devant [s] sourd. On peut marquer par un /s/ sous une sonore et un /l/ sous une sourde que la sonorité est due à l'assimilation régressive et n'appartient pas en soi au son : *naïveté* [naiyte], *disgrâce* [diʒgras].

L'assimilation n'intéresse que la sonorité et nullement l'articulation douce ou forte de la consonne : si [p], dans *soup(e) brûlante*, prend une sonorité sonore devant [b] sonore, cette consonne n'en demeure pas moins forte, et de même si [v], dans *rêv(e) fou*, prend une sonorité sourde devant [f] sourd, cette consonne n'en demeure pas moins douce. On appelle les consonnes fortes devenant sonores par assimilation des *sonores-fortes*, et les consonnes douces devenant sourdes par assimilation des *sourdes-douces*.

Lorsque, tout en différant par le mode ou le point d'articulation, les consonnes en contact ont une sonorité identique, il n'y a pas de phénomène d'assimilation. Ainsi sonore + sonore : *tableau* [b] + [l], *vas(e) brisé* [z] + [b]; sourde + sourde : *petit(e) fille* [t] + [f], *lac salé* [k] + [s].

Quant au phénomène d'*assimilation progressive*, où une consonne donne sa sonorité à celle qui la suit, il est peu courant. Suite sourde + sonore : *ch(e)veu* peut se prononcer [ʃfø], la sourde *ch* donnant sa sonorité à la sonore *v*. Suite sonore + sourde : *subsides* peut se prononcer [sybzid], la sonore *b* donnant sa sonorité à la sourde *s*.

- 3 - Géminée graphique ou articulatoire. Si deux consonnes identiques se trouvent en contact à l'intérieur d'un mot, on a affaire à une *consonne double* ou *gémignée graphique*, qui ne représente qu'une seule consonne dans la prononciation, c'est-à-dire un son unique : *assistant*, *ss* [s]; *ferreux*, *rr* [r]; *trappe*, *pp* [p].

Dans la distinction des syllabes graphiques, on observera que le double signe se distingue en ses deux éléments, le premier appartenant à une syllabe, le second à l'autre. Ainsi, dans *assistant*, le premier *s* fait partie de la syllabe *as*, le second de la syllabe *sis*.

On parle en revanche de *consonne simple* quand une consonne unique appartient à la même syllabe que la voyelle qui la précède : *hâte*, ou la suit : *do*.

Si deux consonnes identiques se trouvent en contact entre deux mots à l'intérieur de la chaîne parlée, la première conserve une légère articulation en sorte que l'oreille perçoit deux articulations successives : *fort(e) tempête* [fɔrt tãpet]; ainsi se trouvent préservées l'identité morphologique de chaque mot et, par suite, la cohérence de la chaîne sémantique. Les deux consonnes constituent une *gémérée articulatoire*.

À l'intérieur d'un mot, ce doublement de l'articulation ne se justifie que rarement. Soit il s'agit d'éviter la confusion de formes voisines, ainsi les formes de futur et de conditionnel de quelques verbes en face des autres formes : *courrons*, futur, [kurrɔ̃]/*courons*, présent, [kurɔ̃]; *courrais*, conditionnel, [kurre]/*courais*, imparfait, [kure]. Soit il s'agit de conserver les caractéristiques morphologiques d'un mot après la chute d'un *e* muet entre consonnes identiques : *extrém(e)ment*, [ekstremmã], soit il s'agit de marquer l'étymologie : *immensité* [immãsite], cette manière de prononcer étant d'ailleurs à éviter pour son maniérisme.

La répartition entre consonnes sonores ou sourdes n'est qu'un premier type de classement fondé sur leur sonorité, autrement dit un classement acoustique.

En se fondant sur l'articulation des consonnes, on peut les répartir selon leur mode d'articulation et selon leur point d'articulation.

## A - Mode d'articulation

### 1. Nasales et orales

Les consonnes se distinguent dans la mesure où diffèrent les voies d'échappement de la colonne d'air.

#### a / Nasales

Quand la colonne d'air s'échappe à la fois par la cavité buccale et la cavité nasale, le voile du palais étant abaissé, il y a production des consonnes *nasales* [m], [n] et [ɲ] (*n* mouillé) comme dans *moi*, *nu* et *peigne*. On joint également à ces consonnes le son *ng* [ŋ] de certains mots d'emprunt comme *camping*.

#### b / Orales

Quand la colonne d'air s'échappe seulement par la cavité buccale, le voile du palais étant relevé, il y a production de consonnes *orales* (ou *buccales*). Sont orales les consonnes autres que nasales.

### 2. Occlusives et constrictives

Les consonnes se distinguent dans la mesure où diffèrent les degrés de fermeture ou d'ouverture du canal buccal.

#### a / Occlusives

Quand il y a occlusion, c'est-à-dire fermeture complète du canal buccal, la colonne d'air expirée, d'abord arrêtée par un obstacle — on appelle cette phase la *tenue* —, s'échappe brutalement et il y a production de consonnes *occlusives* (lat. *occludere* « fermer »). Il s'agit de [p], [b], [m], [g], [k], [ɲ], [ŋ], [d], [t], [n].

Comme la colonne d'air produit en s'échappant une sorte de bruit d'explosion, on appelle aussi ces consonnes *explosives*, et comme ce bruit d'explosion ne se prolonge pas et n'est que momentané, on les appelle aussi *momentanées*.

Le barrage rencontré par la colonne d'air est constitué ou par les lèvres jointes avec [p], [b], [m] comme dans *pis*, *bois*, *mue*; ou par la langue relevée sur le palais avec [g], [k], [ɲ] comme dans *gai*, *car*, *teigne*, et aussi avec [ŋ] comme dans *parking*; ou par la langue appuyée sur les dents du haut avec [d], [t], [n] comme dans *do*, *toi*, *ni*. On inclut dans les occlusives les consonnes [m], [n], [ɲ] et [ŋ] quoique l'occlusion ne se manifeste que par la fermeture du canal buccal, l'air s'échappant par le canal nasal sans qu'il y ait un arrêt total de la colonne d'air ni, en conséquence, d'explosion.

Les occlusives se répartissent ainsi en occlusives orales : [p], [t], [k], [b], [d], [g] et occlusives nasales : [m], [n], [ɲ], [ŋ].

#### b / Constrictives

Quand il y a resserrement du canal buccal et que la colonne d'air expirée est contrariée dans sa progression, mais sans qu'il y ait jamais blocage de son émission, il y a production de consonnes *constrictives* (lat. *constringere* « serrer »). Il s'agit de [f], [v], [s], [z], [ʃ], et [ʒ], à côté desquelles on range [l] et [r].

Comme la colonne d'air produit en s'échappant un bruit de frottement, on appelle aussi ces consonnes *fricatives* (lat. *fricare* « froter »); comme le bruit produit est proche de celui de la respiration, on les appelle aussi *spirantes* (lat. *spirare* « respirer »); et comme la colonne d'air peut être prolongée dans son émission, on les appelle aussi *continues*.

D'après la nature spécifique du bruit produit par l'émission de la colonne d'air, on distingue aussi les constrictives en *soufflantes* : [f] et [v] comme dans *fa*, *vie*; en *sifflantes* : [s] et [z] comme dans *si*, *zèbre*; en *chuintantes* : [ʃ] et [ʒ] comme dans *chat*, *jeu*.

Les consonnes [l] et [r] comme dans *lit* et *roi* tiennent une place à part dans l'ensemble des consonnes produites avec constriction du canal buccal. On les appelle ordinairement *liquides*, leur articulation étant coulante, même en association avec d'autres consonnes comme dans les groupes *bl* : *bleu*, *dr* : *dru*, *gr* : *grue*, etc.

## - 1 - La consonne [l]

La consonne [l] s'articule les organes resserrés, la langue étant relevée vers le palais et s'appliquant sur les alvéoles supérieures, c'est-à-dire sur le bourrelet à l'arrière des dents du haut. Mais le souffle d'air s'écoule des deux côtés de la langue, d'où le nom de *latérale* appliqué à cette consonne (lat. *latus* « côté »).

*NB* : - 1 - Le *l* dit mouillé [λ] est une variété de la consonne [l] quand elle se trouve en contact avec la semi-consonne yod [j]. Le [l] s'articule alors sur le milieu du palais et il se produit une *mouillure* (ou *palatalisation*, c'est-à-dire l'articulation d'une consonne suivie par l'émission d'un yod) : *bouillon* [buljɔ̃]. Cette prononciation a disparu du français standard, mais se maintient dans quelques régions comme le Limousin. On dit aujourd'hui [bujɔ̃].

- 2 - [l] est normalement sonore, mais devient sourd en fin de mot après une occlusive sourde. Opposer *aimable/triple* ou *remugle/socle*.

## - 2 - La consonne [r]

La consonne [r] s'articule les organes resserrés, la langue étant relevée et son dos vibrant sur le voile du palais, d'où le nom de *vibrante* appliqué à cette consonne (lat. *vibrare* « vibrer »).

*NB* : On parle de [r] *parisien* à propos du son ci-dessus parce qu'il trouve sans doute son origine à Paris. C'est la prononciation standard de cette consonne, dite également [r] *dorsal* dans la mesure où elle est articulée avec le dos de la langue (lat. *dorsum* « dos »). On peut opposer cette prononciation à celle du [r] *roulé*, où la pointe de la langue se soulève vers les alvéoles supérieures et vibre, d'où aussi son nom de [r] *apical* (lat. *apex* « pointe ») ou *alvéolaire*. Il est d'usage dans quelques régions, la Bourgogne par exemple, et on l'appelle parfois *bourguignon*; et comme on le trouve dans presque toutes les langues romanes, on l'appelle aussi parfois *roman*.

Cette prononciation « roulée » est la plus ancienne. Lui a succédé un [r] articulé avec la pointe de la langue plaquée contre les alvéoles inférieures, la luvette vibrant, d'où le nom *d'uvulaire* appliqué à cette consonne (lat. *uvula* « luvette »). On l'appelle aussi [r] *grasseyé*, (*grasseyer*, parler gras, en « prononçant de la gorge ») et il n'est pas de bon usage. Le [r] parisien est une variante du [r] uvulaire : il est dorsal comme lui, mais la luvette ne vibre pas.

**B - Point d'articulation**

On peut établir un classement des consonnes d'après les organes buccaux qui permettent de les articuler, en d'autres termes en se fondant sur les endroits où se situe l'obstacle — le point d'articulation. C'est au point d'articulation que les organes entrent en contact et que se produisent occlusion ou constric-

tion. On peut ainsi distinguer les *labiales* (lat. *labium* « lèvre »), les *dentales* (lat. *dens* « dent »), les *palatales* (lat. *palatum* « palais ») et les *vélaires* (lat. *velum* « voile (du palais) »).

**1. Labiales**

On range sous ce nom des consonnes qui soit trouvent leur obstacle quand les deux lèvres se rejoignent : il s'agit des consonnes [b], [m], [p] et on les appelle *bilabiales*; soit trouvent leur obstacle quand la lèvre inférieure rejoint l'extrémité des dents du haut : il s'agit des consonnes [f], [v] et on les appelle *labiodentales*, auxquelles se joignent les semi-consonnes [w] et [ɥ].

**2. Dentales**

On range sous ce nom des consonnes qui trouvent leur obstacle quand la langue rejoint la région alvéolaire supérieure. Il s'agit des consonnes [t], [d], [n], [s], [z], [l], auxquelles se joint le [r] roulé. Certains appellent ces consonnes *apicales* eu égard au fait que c'est la pointe de la langue (lat. *apex* « pointe ») qui rejoint les alvéoles.

**3. Palatales**

On range sous ce nom des consonnes qui trouvent leur obstacle quand la langue rejoint le palais dur ou palais (partie antérieure du palais). Il s'agit des consonnes [ʃ], [ʒ], [ɲ], auxquelles se joignent la semi-consonne yod [j] et le *l* mouillé [λ].

**4. Vélaires**

On range sous ce nom des consonnes qui trouvent leur obstacle quand la langue rejoint le palais mou ou voile du palais (partie postérieure du palais). Il s'agit des consonnes [k], [g], [ŋ], auxquelles se joint la consonne *ng* [ŋ].

**C - Tableau**

Les traits articulatoires permettent d'établir un classement ordonné des consonnes. On repère par croisement quels traits caractérisent telle consonne selon la nature de l'obstacle (occlusion ou constriction), la position du voile du palais (abaissé ou soulevé), l'action des cordes vocales (passives ou actives) et l'endroit de l'obstacle (lèvres, dents, palais, voile).



| Mode d'articulation     | Point d'articulation |                    |                     |                       |                     |
|-------------------------|----------------------|--------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|
|                         | Labiales             | Dentales           | Palatales           | Vélaires              |                     |
| Occlusives<br>orales    | sourdes              | p [p] : <i>pis</i> | t [t] : <i>tu</i>   | k [k] : <i>cas</i>    |                     |
|                         | sonores              | b [b] : <i>bas</i> | d [d] : <i>dé</i>   |                       |                     |
| nasales                 | sonores              | m [m] : <i>mie</i> | n [n] : <i>nu</i>   | ng [ŋ] : <i>vigne</i> | g [g] : <i>gars</i> |
| Constrictives<br>orales | sourdes              | f [f] : <i>foi</i> | s [s] : <i>su</i>   | ch [ʃ] : <i>chou</i>  | r [r] : <i>riz</i>  |
|                         | sonores              | v [v] : <i>vie</i> | l [l] : <i>lot</i>  | j [ʒ] : <i>joie</i>   |                     |
|                         |                      |                    | z [z] : <i>case</i> |                       |                     |

Ainsi, chaque consonne se définit selon quatre traits articulatoires : [p] est une occlusive, orale, sourde, labiale (exactement bilabiale), [ʒ] est une constrictive, orale, sonore, palatale, [n] est une occlusive, nasale, sonore, dentale, etc.

On observe que douze consonnes se répartissent en six couples selon un système d'opposition sourdes/sonores, les cinq autres consonnes étant des sonores isolées :

[p]/[b], [t]/[d], [k]/[g], [f]/[v], [s]/[z], [ʃ]/[ʒ].

*NB* : Le *l* mouillé ne figure pas dans ce tableau, n'étant plus utilisé que régionalement. Il peut y prendre place en tant que constrictive, orale sonore, palatale. De même, le *r* apical (roulé) [r] qui peut y prendre place en tant que constrictive, orale, sonore, dentale. Quant à *ng* [ŋ] de certains mots d'emprunt, il s'agit d'une occlusive, nasale, sonore, vélaire.

Ne figure pas non plus dans ce tableau le *h* qui n'est plus entendu dans le français d'aujourd'hui : *un habit, des hôtes*. Dit improprement « aspiré », ce *h* n'est qu'un simple signe graphique et ne sert qu'à éviter élision ou liaison dans certains mots : *la hache, des hiboux*.

Quant à *x*, il représente en général un son double qui résulte le plus souvent soit de la conjugaison des sons [k] + [s] : *xénophobe, boxeur, expert*; soit de la conjugaison des sons [g] + [z] : *Xavier, examen, hexagone*.

## V - SEMI-CONSONNES

Les 3 *semi-consonnes* ou *semi-voyelles* du français : [j] comme dans *yeux* [jø], [ɥ] comme dans *lui* [lɥi] et [w] comme dans *roi* [rwa], doivent leur nom au fait que l'on considère souvent que ces sons ont une ouverture intermédiaire entre les consonnes et les voyelles. En fait, leur degré d'ouverture peut être plus important

que celui des voyelles selon leur entourage vocalique; et si leur articulation est respectivement proche de celle de [i], [y] et [u], elles sont perçues à l'oreille comme des consonnes, étant donné qu'il n'y a aucune résonance des organes de la cavité buccale — et qui est le propre des consonnes et oppose celles-ci aux voyelles. On dit en conséquence, *i consonne* (ou *yod*), *u consonne* et *ou consonne*.

Les semi-consonnes sont toutes sonores et ne peuvent s'employer qu'avec des voyelles. Elles ne peuvent jamais être support d'une syllabe, à l'inverse des voyelles : ainsi, on prononce en une seule syllabe *bien, tueur* et *fouet*, mais en deux syllabes *triomphe, cruel* et *trouée* où *i, u* et *ou* sont des voyelles.

## A - Yod

Le son [j] est une constrictive, orale, sonore, palatale. Il est articulé de façon très voisine de *i* voyelle, la langue s'appuyant contre le palais.

On rencontre le *yod* en toute position susceptible d'être occupée par une consonne. Ainsi en début de mot : *iode* [jød]; entre consonne et voyelle : *chien* [ʃjɛ̃]; entre voyelles : *faïence* [fajɑ̃s]; en fin de syllabe : *cuill(e)rée* [kɥijrɛ]; en fin de mot : *portail* [pɔrtaj].

La graphie du *yod* prend des formes variables. Le plus souvent, elle est celle du *i* voyelle : *aérien, miel, pied*, etc. Mais on rencontre aussi la graphie *ï* parfois à l'initiale d'un mot : *iambe* ou à la fin d'un mot : *Hanoï*, plus souvent avant voyelle : *aïeul, baïonnette, naïade*; et la graphie *y* surtout à l'initiale d'un mot : *hyène, yacht, yeux*. Enfin, *yod* est parfois représenté sous les formes *il, ill*, qui montrent les traces d'un ancien *l* mouillé : *éventail, bâillon*.

*NB* : Le *i* devant voyelle passe généralement à *yod*. Mais ce n'était pas le cas dans la langue classique où *i* restait voyelle, d'où des prononciations affectant en particulier la diction poétique. Ainsi, on a affaire à *i* voyelle à la rime permettant la diérèse nécessaire à la lecture correcte de ces alexandrins de Racine :

Vous dont j'ai pu laisser vieillir l'ambition  
Dans les honneurs obscurs de quelque légion.

## B - U consonne

Le son [ɥ] est une consonne « composée » (ou « complexe »), c'est-à-dire que, constrictive, sonore et orale comme les autres semi-consonnes, elle est à la fois, par son point d'articulation, labiale (exactement bilabiale) et palatale.

On rencontre *u* consonne, toujours écrit *u*, seulement entre consonne et voyelle, en particulier devant la voyelle *i* : *cuir* [kɥir], *fuite* [fɥit], *pluie* [plɥi], etc., mais aussi devant d'autres voyelles : *duo* [dɥo], *huée* [ɥe], *ruade* [rɥad], etc.

Cependant, quand *u* se trouve après un groupe de consonnes dont la seconde est une liquide (*l* ou *r*), il est voyelle : *fluet* [flye], *incongruité* [ɛ̃kɔ̃gryite], *truand* [tryã], etc.

### C - Ou consonne

Le son [w] est, comme le son [ɥ], une consonne « composée » (ou « complexe »). Constrictive, sonore et orale, elle est à la fois, par son point d'articulation, labiale (exactement bilabiale) et vélaire.

On rencontre *ou* consonne soit en début de mot : *ouest* [west], soit après une consonne : *jouet* [ʒwe] ou un groupe de consonnes, sauf s'il s'agit d'un groupe consonne + liquide : *marsouin* [marswɛ̃] / *brouette* [bruet].

La graphie de [w] est d'ordinaire *ou* : *douane*, *oui*, *tatouage*, etc. On rencontre quelques transcriptions différentes, surtout *oi* qui intègre *ou* consonne + [a] comme dans *foi* [fwa] ou *proie* [prwa], et *oï* qui intègre *ou* consonne + [ɛ̃] comme dans *coïn* [kwɛ̃] ou *poïng* [pwɛ̃]. On rencontre également *o* dans de rares mots comme *malle* [mwɛ̃] ou *mallon* [mwɛ̃ɔ̃], *citoyen* [sitwajɛ̃] ou *voyelle* [vwajɛ̃], dans lesquels *o* intègre *ou* consonne + [a] pour donner le son [wa] sous l'influence du yod fonctionnant comme voyelle avant de le faire comme consonne; *u* dans des mots venus du latin et de langues étrangères comme *équation* [ekwatjɔ̃] (lat. *aequatio*) ou *iguane* [igwan] (esp. *iguana*); *w* dans des mots venus particulièrement de l'anglais comme *tramway* [tramwe] ou *watt* [wat].

*NB* : - 1 - Diphtongue et triptongue. Certains phonéticiens parlent de *diphtongue* à propos du groupe voyelle + semi-consonne ou du groupe semi-consonne + voyelle, comme dans *ail* [aj] ou *yeux* [jø], et de *triptongue* à propos du groupe semi-consonne + voyelle + semi-consonne, comme dans *ouailles* [waj]. Or une diphtongue (« double son ») est la réunion de deux voyelles prononcées à l'intérieur d'une seule syllabe, une triptongue (« triple son ») la réunion de trois voyelles prononcées dans les mêmes conditions. Si l'ancien français a connu diphtongues (*bovem* > *boef*) et triptongues (*caput* > *chieff*) — et si l'anglais, par exemple, en présente toujours comme dans *boy* [bɔi] « garçon » ou *hour* [aʊa] « heure » — elles ont disparu de notre langue dès la fin du x<sup>e</sup> pour les triptongues et du xii<sup>e</sup> pour les diphtongues; elles n'existent donc pas en français moderne, même si l'orthographe en conserve le souvenir (*bien*, *feuille*). Les digrammes comme *oi*, ou les trigrammes comme *eau*, parfois appelés improprement diphtongues et triptongues, constituent des sons vocaliques simples.

- 2 - Synérèse et diérèse. L'articulation de *i*, *u*, *ou* suivis de voyelles peut se faire en une seule émission de voix par semi-consonne + voyelle, c'est-à-dire dans une syllabe unique, et on dit alors qu'il y a *synérèse* (lat. *syneresis*, empr. au grec, « action d'assembler ») : *envieux* [ɛ̃-vjø] comporte deux syllabes, *manuel* [ma-nʊɛl] deux syllabes, *désarroï* [de-za-rwa] trois syllabes. Ou bien cette articulation peut se faire en deux émissions de voix par voyelle + voyelle, c'est-à-dire

en deux syllabes, et on dit alors qu'il y a *diérèse* (lat. *diæresis*, empr. au grec, « action de séparer ») : *peuplier* [pœ-pli-je] comporte trois syllabes, *ruelle* [ry-ɛl] deux syllabes, *trouée* [tru-e] deux syllabes.

Les notions de synérèse et de diérèse sont importantes en métrique française où elles interviennent souvent pour le décompte des syllabes du vers. Les règles dans ce domaine tiennent à des raisons d'étymologie, de phonétique ou d'analogie.

## VI - SYLLABE

Dans la chaîne parlée, la succession des sons se décompose en *syllabes* (du grec « réunion »), qui forment les mots, une seule syllabe pouvant éventuellement former un mot : *bateau* [ba-to] / *tu* [ty].

### A - Syllabe et voyelle

La *syllabe* est en général constituée par l'assemblage d'une ou plusieurs consonnes et d'une voyelle prononcées rendu à l'oral en une seule émission de voix; les consonnes précédent, suivent ou encadrent la voyelle : *vie* [vi], *arc* [ark], *port* [pɔr]. Mais une voyelle peut constituer à elle seule une syllabe, ce qui montre le caractère approximatif de cette dénomination, puisqu'il n'y a pas, en l'occurrence, de combinaison : *ami* [a-mi].

La syllabe est donc vocalique en français, étant donné qu'elle ne prend d'existence que par une voyelle.

### B - Syllabe ouverte et syllabe fermée

On distingue la *syllabe ouverte* et la *syllabe fermée* (cf. p. 20, *NB* - 2 -, 31). La première est constituée ou se termine par une voyelle prononcée : *illégalité* [i-le-ga-li-te], cinq syllabes ouvertes. La seconde se termine par une ou plusieurs consonnes prononcées ou une semi-consonne : *ardeur* [ar-dœr], deux syllabes fermées; *ordre* [ɔdr], une syllabe fermée; *douille* [duj], une syllabe fermée.

En français, on observe une nette prédominance de la syllabe ouverte, ce phénomène étant renforcé par l'*enchaînement* ou la *liaison* des mots dans la chaîne parlée (cf. p. 51 sq.), c'est-à-dire par l'appui que prend en général une consonne sur la voyelle qui suit à l'intérieur d'un groupe accentuel déterminé : dans *la ville est belle au matin* [la-vi-le-be-lo-ma-tɛ̃], on décompte sept syllabes ouvertes; dans *prends-y garde* [prã-zi-gard], on décompte deux syllabes ouvertes

et une syllabe fermée. Ces syllabes phoniques ne correspondent ni aux mots ni aux syllabes graphiques (cf. les syllabes 2-3 et 4-5 dans le premier exemple, les syllabes 1-2 dans le second exemple).

### C - Syllabe et segmentation

Le *découpage syllabique* — la segmentation en syllabes — s'établit à l'intérieur des éléments ou des groupes accentuels. Il obéit à un certain nombre de règles s'appliquant soit aux mots isolés soit aux mots entre eux dans la chaîne parlée — et, dans ce dernier cas, interviennent les phénomènes d'enchaînement et de liaison. Etant posé qu'il n'y a de syllabe que s'il y a une voyelle, la répartition en syllabes se fait d'après les consonnes :

— une consonne entre deux voyelles. Elle forme une syllabe avec la voyelle qui la suit :

*atome* [a-tom], *pendule* [pɑ̃-dyl], *pendul(e) à l'heure* [pɑ̃-dy-la-lœr],

mais une consonne double ne compte que pour une simple :

*endetté* [ɑ̃-de-te], *immoral* [i-mɔ-ral], *terreur* [tœ-rœr];

— deux consonnes entre deux voyelles. La première consonne forme une syllabe avec la voyelle qui la précède, la seconde avec la voyelle qui la suit :

*ardeur* [ar-dœr], *obtus* [ɔb-ty], *sac vide* [sac-vid],

mais si la seconde est [l] ou [r] ou une semi-consonne, le groupe ainsi établi ne se scinde pas et forme une syllabe avec la voyelle qui suit :

*aplomb* [a-plɔ̃], *débris* [de-bri], *être aimé* [œ-tre-me], *bonn(e) huile* [bɔ̃-nuil],

sauf si la première consonne est elle-même [l] ou [r] :

*ball(e)rine* [bal-rin], *parler* [par-le], *bell(e) femme* [bɛl-fam];

— trois consonnes entre deux voyelles. Les deux premières consonnes forment une syllabe avec la voyelle qui les précède, la troisième avec celle qui la suit :

*abstinence* [abs-ti-nɑ̃s], *arctique* [ark-tik], *perl(e) noire* [pɛr-l-nwar],

mais si la dernière consonne est un [l] ou un [r], elle s'unit à la consonne qui précède et ce groupe forme une syllabe avec la voyelle qui suit :

*esclave* [ɛs-klav], *frustré* [frys-tre], *lac profond* [lak-prɔ̃-fɔ̃].

*NB* : - 1 - Le *e* muet [ə] fait problème dans le découpage syllabique. Suivant qu'on le prononce ou non, le nombre de syllabes varie. La langue orale standard tend de plus en plus à ne pas l'articuler, ce qui augmente par là même le nombre

de syllabes fermées : *om(e)lett(e)* [ɔm-lɛt], *p(e)tit(e) fill(e)* [ptit-fiʃ]. Mais la versification impose son articulation sauf en cas d'élosion ou en fin de vers, de sorte que les exemples précités peuvent passer le premier de deux syllabes à quatre et le second de deux à cinq.

- 2 - Un mot, selon qu'il est formé d'une, deux, ou trois syllabes, est appelé *monosyllabe* (*pas* [pɑ̃]), *dissyllabe* (*manteau* [mɑ̃-to]), ou *trisyllabe* (*romancier* [rɔ̃-mɑ̃-sje]). Quand il est formé de plus d'une syllabe, on dit communément *polysyllabe*.

- 3 - Si la syllabe peut prendre en français des formes très variées, pouvant être simple voyelle (v), ou assemblage voyelle + une ou plusieurs consonnes (c) : v, cv, ccv, vc, vcc, etc., on observe que c'est le groupe cv qui est le plus fréquent. Cela est dû en particulier à des raisons d'enchaînement, de liaison ou d'élosion : *mon ami m'a pris au mot* [mɔ̃-na-mi-ma-pri-zo-mɔ̃].

- 4 - La *durée* (ou *quantité*) d'une syllabe est fonction de celle de la voyelle qu'elle contient. De façon générale, une syllabe est d'autant plus brève que la voyelle est fermée et une syllabe accentuée est plus longue qu'une syllabe non accentuée. Mais cette notion de durée dépend de nombreux facteurs qui la rendent objectivement relative (place de la syllabe dans le groupe accentuel, intonation, débit, etc.).

La durée d'une syllabe étant liée à celle de sa voyelle, voir pour ce phénomène p. 30 sq.

Les sons, pris en eux-mêmes, ne représentent que des phénomènes phoniques généralement sans signification. Mais dès qu'il s'agit de transmettre du sens, ils se trouvent intégrés dans la chaîne parlée où ils produisent par assemblage les mots, images sonores d'une série de signifiés.

Théoriquement, on devrait avoir une correspondance exacte entre les sons et les mots graphiques dans le français. Or, s'impose une double constatation : d'une part l'orthographe ne correspond pas à la prononciation, elle reproduit aujourd'hui en gros une prononciation remontant au haut Moyen Age, vers le XIII<sup>e</sup> siècle, et il n'y a jamais de relation « biunivoque » où à un son correspondrait une lettre unique et inversement; d'autre part divers phénomènes interviennent troublant les images sonores des signifiés, lesquelles n'apparaissent pas systématiquement dans la chaîne parlée, il s'en faut, sous la forme phonique qu'elles prennent isolément.

L'étude phonétique du français parlé peut se conduire selon trois directions principales :

- en examinant les problèmes de la *prononciation*, on rendra compte des phénomènes de discordance entre image graphique et image sonore des mots et des phénomènes d'enchaînement, de liaison et d'élision;
- en examinant les problèmes de l'*accentuation*, on rendra compte des phénomènes accentuels propres au mot ou au groupe;
- en examinant les problèmes de l'*intonation*, on rendra compte des phénomènes mélodiques inhérents à la phrase.

*NB* : Traditionnellement et dans un sens large, on désigne par le terme d'« intonation » ce qui ressortit à l'intensité, la hauteur et la durée des sons. Dans une acception plus réduite, on parle d'« accentuation » pour ce qui est du fonctionnement des accents en eux-mêmes en tel ou tel point de la phrase et d'« intonation » pour ce qui est du rôle de la seule hauteur dans la mélodie

phrastique, ces deux phénomènes étant regroupés dans la notion de *prosodie*. C'est le parti ici adopté.

A noter qu'on appelle *suprasegmentale* cette analyse prosodique qui, « par-dessus les segments » qui composent la chaîne orale, prend en compte les questions d'accentuation et d'intonation.

## I - PRONONCIATION

### A - Discordances entre écrit et oral

La langue parlée est composée de sons qui devraient théoriquement correspondre aux signes graphiques fournis par les *lettres* de l'alphabet, appelées aussi *graphèmes* : *va* [va], *tu* [ty], *ami* [ami], etc.

Or la réalisation pratique de l'oral amène à constater qu'il s'en faut de beaucoup qu'il en aille toujours ainsi.

D'une part, l'exacte correspondance entre le nombre de lettres du mot écrit et le nombre de sons du mot parlé n'est pas générale : le mot *bateau* comprend six lettres en langue écrite, mais seulement quatre sons en langue parlée : [bato], le mot *chantage* comprend huit lettres en langue écrite, mais seulement cinq sons en langue parlée : [ʃãtaʒ], etc.

D'autre part, l'exacte correspondance entre la nature des sons et les lettres n'est pas non plus générale : *phare* [far] / *fard* [far] et *gant* [gã] / *gens* [ʒã], etc.

Ces phénomènes de discordance concernent donc le rapport entre le nombre des lettres et les sons : il s'agit alors de *discordance quantitative*; et le rapport entre la nature des lettres et les sons : il s'agit alors de *discordance qualitative*.

#### 1. Discordance quantitative

On peut relever deux cas de discordance quantitative. Ou l'assemblage de plusieurs lettres note un son unique ou une lettre ne note aucun son.

##### a / Lettres multiples et son unique

Il peut arriver que deux lettres (digramme) ou trois lettres (trigramme) marquent un son unique. Il s'agit aussi bien des voyelles, des consonnes que des semi-consonnes (cf. API, p. 13 sq.).

##### - 1 - Voyelles

Le son *eu* fermé [ø] peut être noté par les digrammes *eu* : *jeu*, *ai* : *faisan* ou par le trigramme *œu* : *nœud*; le son *eu* ouvert [œ] peut être noté par les digrammes *eu* : *peur*, *oe* : *oeil*, *ue* : *accueil* ou par le trigramme *œu* : *cœur*.

Le son *o* fermé [o] peut être noté par la lettre *o* : *zone* ou *ô* : *pôle*, mais aussi par les digrammes *au* : *autre*, *oa* : *toast*, *aô* : *Saône* ou par le trigramme *eau* : *beau*.

De même *é* fermé [e] peut être noté par la lettre *é* : *été*, mais aussi par les digrammes *ai*, *oe* : *gai*, *œdème*; *è* ouvert [ɛ] par les lettres *e*, *è*, *ê* : *lettre*, *mère*, *guêtre*, mais aussi par les digrammes *ai*, *ei* : *laine*, *peine*, etc.

Quant aux voyelles nasales, elles sont toujours notées sous la forme de digrammes ou de trigrammes comportant la consonne graphique *n* ou *m*. Ainsi, *è* ouvert nasal [ɛ̃] est noté par les digrammes *en*, *im*, *in*, *yn*, *ym* et par les trigrammes *ain*, *aim*, *eim*, *ein* : *chien*, *imberbe*, *lin*, *syndic*, *thym/train*, *faim*, *Reims*, *plein*; *eu* ouvert nasal [œ̃] est noté par les digrammes *un*, *um* et par le trigramme *eun* : *brun*, *parfum*, *à jeun*, etc.

##### - 2 - Consonnes

La plupart des consonnes sont notées par une lettre, un digramme, rarement un trigramme.

Ainsi [s] peut-il se noter par les lettres *c*, *ç*, *s*, *t*, *x*, *z* : *ici*, *ça*, *sur*, *potion*, *six*, *quartz*, mais aussi par les digrammes *ss*, *sc*, *ls* : *assiette*, *science*, *fil* et le trigramme *sth* : *asthme*; [k] par les lettres *c*, *k*, *q*, *x* : *cas*, *képi*, *coq*, *excès*, mais aussi par les digrammes *cc*, *ch*, *ck*, *kh*, *qu* : *accord*, *varech*, *ticket*, *khâgne*, *quatre*, et les trigrammes *cch* et *cqu* : *ecchymose*, *acquérir*, etc.

Les consonnes [ɲ] et [ŋ] se présentent toujours sous la forme d'un digramme, *gn* pour la première : *digne*, *ng* pour la seconde : *camping*, la consonne [ʃ] sous la forme des digrammes *ch*, *sh* : *choix*, *shérif* et du trigramme *sch* : *schéma*.

La consonne [v] est la seule qui se présente toujours sous la seule forme d'une lettre, *v* ou *w* : *vif*, *wagon*, *f* en cas de liaison : *neuf ans*.

*NB* : La lettre *x* a un statut particulier. Outre les sons uniques [z] : *dixième* [dizjem] et [s] : *six* [sis], elle est la seule à pouvoir noter également les doubles sons [ks] : *axe* [aks] et [gz] : *exil* [egzil].

##### - 3 - Semi-consonnes

Seules les semi-consonnes [ɥ] et [j] apparaissent toujours distinctement dans la graphie. [ɥ] est notée par la seule lettre *u* : *cuir*; [j] est notée soit par les lettres *i* et *y* : *lion*, *Lyon*, soit par le digramme *il* : *email*, soit par le trigramme *ill* : *caillot*.

Quant à la semi-consonne [w], elle est notée soit par la lettre *u* : *square*, ou *w* : *watt*, soit par le digramme *ou* : *oui*, mais se trouve autrement incluse dans les digrammes *oi*, *oi* et le trigramme *oin* sans qu'on puisse distinguer ceux-ci en leurs éléments et dire que, dans *oi* ou *oi*, *o* représente [w] et *i* [a] ou [ɑ] : *moine* [mwɑn], *croître* [krwɑtr], ou que dans *oin*, *o* représente [w] et *in* [ɛ̃] : *point* [pwɛ̃].

*b / Lettres et absence de son*

Les lettres *h* et *e* muet ont un comportement particulier, la première ne s'articule en aucun cas, la seconde seulement en certaines occurrences. En outre, la consonne finale de beaucoup de mots n'est pas articulée.

## - 1 - H

Cette lettre ne représente aucun son quand elle est isolée (elle concourt à la réalisation du son [ʃ] ou [k] quand elle constitue un digramme avec la lettre *c* : *chat* [ʃa], *chœur* [kœʁ], et du son [s] quand elle constitue un trigramme avec les lettres *st* : *isthme* [ism]). Elle fonctionne différemment selon qu'elle est à l'initiale ou à l'intérieur d'un mot.

L'*h* initial est soit *muet*, soit *aspiré* (cf. p. 16, NB- 1 -). Quand il est « muet », il ne constitue qu'un signe vide et n'entrave ni l'élision ni la liaison : *l'heure, des habits*. Quand il est « aspiré », il interdit l'élision et la liaison : *la honte, des haches*.

L'*h* intérieur n'est qu'un pur signe orthographique notant l'*hiatus*, c'est-à-dire la rencontre de deux voyelles : *dehors*, et permettant éventuellement de distinguer deux homophones : *chaos/cahot*.

## - 2 - E muet

Dans beaucoup de mots, le *e* muet [ə] ne se prononce pas. Ainsi, lorsqu'il accompagne une voyelle, son effacement phonétique est constant : *déploi(e)ment, gai(e)té, mu(e)*, etc. Mais quand il accompagne une consonne et selon sa place et/ou la prononciation, négligée ou soutenue, il est susceptible de s'amuir : *l(e) rêv(e), normal(e)ment, vous v(e)nez*, etc.

En tant que marque à fonction morphologique notant le féminin en finale de mot, *e* ne se prononce jamais : *bergèr(e), joli(e), elle est venu(e)*.

Sur cette question complexe du *e* muet, cf. p. 26 sq.

## - 3 - Consonnes finales

Un bon nombre de consonnes finales ne se prononcent pas, sauf quand il peut y avoir liaison (cf. p. 52 sq.). Ainsi en est-il :

- du *s* ou du *x* marques de pluriel : *tables, feux*,
- du *r* des infinitifs en *-er* : *aimer, donner*, ou des substantifs et adjectifs polysyllabiques en *-ier* : *plombier, premier*, en *-cher* : *boucher, maraîcher*, en *-ger* : *verger, passager*, en *-ailler, -eiller, -ouiller* : *poulailler, conseiller, houiller*,
- des désinences verbales *-t, -ent* : *il rit, ils chantent*,
- de finales variées terminées par *-b* : *plomb*, *-c* : *escroc*, *-d* : *fard*, *-f* : *clef*, *-g* : *sang*, *-l* : *fournil*, *-p* : *coup*, *-s* : *cas*, *-t* : *mât*, *-x* : *prix*, ou par un groupe de consonnes, la dernière seule ou le groupe ne se prononçant pas, comme *-ct* : *aspect*, *-ls* : *pouls*, *rc* : *porc*, *-rs* : *gars*, etc. Mais il n'y a pas de règles nettes pour ces deux dernières séries; la consonne finale ou le groupe peuvent

se prononcer : *snob, bac, sud, chef, zigzag, avril, cap, as, mat, phénix*, etc., et *arc, contact, ours*, etc. Seul l'usage permet le plus souvent de déterminer la prononciation.

## 2. Discordance qualitative

On peut relever deux cas de discordance qualitative. Ou bien à un son déterminé correspondent des lettres différentes ou à une lettre déterminée correspondent des sons différents, les digrammes et les trigrammes étant entendus comme éléments sonores ou graphiques uniques.

*a / Même son et lettres différentes*

Le cas est général, à part la semi-consonne [ɥ] toujours notée *u* : un même son peut être représenté par des marques graphiques différentes — les consonnes doubles entrant dans le cadre général des marques graphiques différentes par rapport aux consonnes simples. Autrement dit, un son-voyelle, un son-consonne, une semi-consonne (sauf [ɥ]) dans la langue parlée trouvent toujours plusieurs réalisations possibles dans la langue écrite. Voici quelques exemples (pour d'autres, cf. API, p. 13 sq.).

## - 1 - Sons-voyelles

- *a* - Voyelles orales : *è* ouvert [ɛ] peut être représenté par les lettres *è* : *père, e* : *fer, ê* : *frêle*, les digrammes *ai* : *volontaire, ai* : *traîne, ei* : *reine, et* : *furet* et le trigramme *ais* : *mais; é* fermé [e] peut être représenté par les lettres *é* : *bonté*, et les digrammes *ai* : *gai, er* : *berger, es* : *des, ez* : *nez, oe* : *oecuménique*, etc.

- *b* - Voyelles nasales : *a* fermé nasal [ɑ̃] peut être représenté par les digrammes *am* : *ambre, an* : *avantage, em* : *embout, en* : *entrée*, et les trigrammes *aon* : *taon, ean* : *Jean; è* ouvert nasal [ɛ̃] peut être représenté par les digrammes *en* : *chien, im* : *timbre, in* : *fin, ym* : *nymphé, yn* : *lynx*, et les trigrammes *aim* : *daim, ain* : *pain, eim* : *Reims, ein* : *rein*, etc.

## - 2 - Sons-consonnes

- *a* - Consonnes occlusives : [p] peut être représenté par la lettre *p* : *pas* et le digramme *pp* : *appas*; [t] peut être représenté par la lettre *t* : *tombe* et les digrammes *th* : *thon, tt* : *attrait*; [k] peut être représenté par les lettres *c* : *car, k* : *kaki, q* : *coq, x* : *excès*, les digrammes *cc* : *accoya, ch* : *chlore, ck* : *stock, kh* : *khâgne, qu* : *conquête*, et les trigrammes *cch* : *saccharine, cqu* : *acquérir*, etc.

- *b* - Consonnes constrictives : [f] peut être représenté par la lettre *f* : *foie*, et les digrammes *ff* : *affaire, ph* : *phare*; [ʃ] peut être représenté par les digrammes *ch* : *cher, sh* : *shah*, et le trigramme *sch* : *schiste*; [s] peut être représenté par les lettres *s* : *sot, c* : *cent, ç* : *reçu, t* : *potion, x* : *dix*, les digrammes *sc* : *ascenseur, ss* : *cassure*, et le trigramme *sth* : *asthme*, etc.

- 3 - *Semi-couronnes*

[j] peut être représenté par les lettres *i*: *pion*, *i*: *faïence*, *y*: *yod*, le digramme *il*: *ail* et le trigramme *ill*: *canaille*; [w] peut être représenté par les lettres *u*: *square*, *w*: *watt*, le digramme *ou*: *fouet*, et entre dans les digrammes *oi*: *loi*, *oi*: *boîte* (cf. p. 47).

*b / Même lettre et sons différents*

Le cas est assez général: une même marque graphique peut représenter des sons différents. Autrement dit des marques prenant l'apparence d'une lettre-voyelle ou d'une lettre-consonne dans la langue écrite, isolées ou combinées, trouvent souvent plusieurs réalisations possibles dans la langue orale. Voici quelques exemples (pour d'autres, cf. API, p. 13 sq.).

- 1 - *Lettres-voyelles isolées*

La lettre *e* peut représenter les sons *è* ouvert [ɛ]: *sec*, *a* ouvert [a]: *femme* et *e* muet [ə]: *tristement*; la lettre *o* peut représenter les sons *o* ouvert [ɔ]: *fort* et *o* fermé [o]: *dos*; la lettre *u* représente les sons *u* [y]: *abus*, *o* ouvert [ɔ]: *pensum*, *u* consonne [u]: *huitre* et *ou* consonne [w]: *square*; la lettre *i* peut représenter les sons *i* [i]: *tir* et *i* consonne [j]: *iode*, etc.

- 2 - *Lettres-consonnes isolées*

La lettre *c* peut représenter les sons [k]: *cadre*, [s]: *cible* et [g]: *second*; la lettre *g* peut représenter les sons [g]: *gant* et [ʒ]: *giffle*; la lettre *t* peut représenter les sons [t]: *tas* et [s]: *quotient*; la lettre *x* peut représenter les sons [s]: *dix* et [z]: *dixième*, et les doubles sons [gz]: *exil* et [ks]: *axe*, etc.

- 3 - *Lettres combinées*

Le digramme *eu* peut représenter les sons *eu* ouvert [œ]: *heure*, *eu* fermé [ø]: *bleu*, *u* [y]: *gageure* et, intégré dans le trigramme *eun*, *eu* ouvert nasal [œ̃]: *à jeun*; le digramme *en* peut représenter les sons *a* fermé nasal [ɑ̃]: *tente*, *è* ouvert nasal [ɛ̃]: *examen*, ou les doubles articulations [ɛn]: *hymen* ou [ɛn]: *ennemi* (si le *e* muet est prononcé); le digramme *ch* peut représenter le son [ʃ]: *chat* et le son [k]: *chrome*; le trigramme *ill* peut représenter les doubles articulations [ij]: *bille* ou [il]: *mille*, etc.

*NB*: - 1 - On peut appeler *phonogrammes* les lettres — simples ou multiples (digrammes, trigrammes) — dans la mesure où elles correspondent aux sons de l'oral et remplissent alors une fonction *phonographique*. En revanche, certaines lettres non prononcées servent uniquement à marquer des catégories morphologiques: ainsi, pour le genre, le *e* notant le passage du masculin au féminin: *bleu/bleue*, *ennemi/ennemie*, *donné/donnée*; ou, pour le nombre, le *s* notant le passage du singulier au pluriel: *bleu/bleu(e)s*, *ennemi/ennemi(e)s*, *donné/donné(e)s* (ce *s* étant prononcé en cas de liaison, bien entendu). On peut appeler *morphogrammes* ces lettres dans la mesure où elles remplissent alors une fonction *morphologique*.

La graphie permettant de distinguer des mots semblables à l'oreille (homophones): *vain*, *vainc*, *vin*, *vingt*, *vint*, les lettres qui par fonction distinctive permettent de reconnaître ces mots à l'écrit sont parfois appelées *logogrammes* dans la mesure où elles remplissent alors une fonction *logographique*.

- 2 - La discordance entre l'écrit et l'oral tient principalement à deux faits.

D'une part, l'orthographe correspond en gros à une prononciation du XIII<sup>e</sup> siècle, l'écriture conservant aux mots une image graphique déterminée alors que leur prononciation évoluait et se modifiait: par exemple, les finales comme la désinence *-ent* des formes verbales sonnaient et elles apparaissent toujours dans la graphie, alors qu'elles ne se prononcent plus, l'adjectif *bonne* prend deux *n* qui rappellent que *o* était alors nasalisé et qu'on articulait [bɔ̃n], alors que cette voyelle est devenue *o* ouvert, etc.

D'autre part, la tendance des lettrés a été, en particulier depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, de conserver ou de restituer aux mots une forme graphique la plus proche possible de leur étymon latin: par exemple *automne* du lat. *autumnus* ou *doigt* du lat. *digitus*. A ces faits s'ajoute aussi que des lettres ont été introduites par erreur, comme le *p* de *dompter* (lat. *domitare*) ou par la fantaisie des scribes comme le double *n* de *honneur* (lat. *honos*).

- 3 - Les prononciations exposées sont des prononciations normatives. Force est de constater que le français contemporain tend à neutraliser fâcheusement certaines oppositions et qu'on observe ainsi un alignement de [ɛ] sur [e] quand la voyelle n'est pas sous l'accent: *maîtresse* [metres], *pêcheur* [pɛʃœr], ou dans les désinences d'imparfait: *aimais* [ɛme] et de conditionnel: *aimerais* [ɛmɛrɛ]; de [ɑ] sur [a]: *hâte* [at], *pâleur* [palœr]; ou de [œ] sur [ɛ]: *brun* [brœ], *parfum* [parfœ].

**B - Enchaînement, liaison, élision**

Alors qu'à l'écrit les mots se trouvent séparés par des blancs, à l'oral ils se trouvent intégrés dans la chaîne sonore qui les fait se succéder continûment. A l'intérieur d'un même groupe accentuel, une consonne finale peut prendre appui sur la voyelle qui suit éventuellement et constituer alors avec celle-ci une syllabe (cf. *syllabe*, p. 41 sq.).

Ainsi, dans une phrase comme :

*Je vais à l'école pour apprendre,*  
oral : [ʒə-ve-za-le-kɔl-pu-ra-prɑ̃dr],

on observe trois phénomènes de rattachement phonique des mots entre eux, signalés par le signe /~/, qui créent des syllabes.

Si ces trois phénomènes peuvent se regrouper sous le terme général d'*enchaînement*, ce terme ne s'applique strictement parlant qu'aux syntagmes « l'école » et « pour apprendre », « vais à » présentant une *liaison*, cas particulier de l'enchaînement. Quant à l'enchaînement « l'école », il pose le problème de l'*élision* qui le conditionne.

### 1. Enchaînement

On parle d'enchaînement très précisément quand une consonne finale prononcée, éventuellement un groupe de consonnes, forme une syllabe avec la voyelle initiale du mot qui suit : « l'éc<sup>h</sup>ole », « pour app<sup>h</sup>rendre ». Dans cette opération, la consonne ne change pas de nature — contrairement à ce qui peut se produire dans la liaison : ainsi, la sonore orthographique *d* devient en liaison la sourde orale *t* : « grand â<sup>g</sup>e » [grātαɜ]. Seul fait exception dans l'enchaînement *neuf* devant *ans*, *autres*, *heures*, *hommes* où le *f* se sonorise en *v* [nœvā].

Quand un mot se termine par une seule consonne prononcée, cette consonne fait partie de la même syllabe que la voyelle initiale qui suit :

*J'éc<sup>h</sup>oute* [ʒe-kut], *l'affair<sup>h</sup>e est fait<sup>e</sup>* [la-fe-re-fet]

Quand un mot se termine par deux consonnes prononcées, la première fait partie de la syllabe qui précède, l'autre de la syllabe qui suit, sauf quand la deuxième consonne est *l* ou *r* (cf. p. 42) :

*Parc à huitres* [par-ka-yitr], *concept archaïque* [kɔ-sɛp-tar-ka-ik] / (*tenir*)  
*table ouverte* [ta-blu-vert], *lettre anonyme* [le-tra-nɔ-nim].

Les groupes de consonnes finales *r* + consonne : *rd*, *rg*, *rs*, *rt*, où la seconde consonne est muette (aussi *rt* dans *mort*), font l'enchaînement par *r* qui est articulé. Les mots qui ont ces finales ne pratiquent donc pas la liaison :

*fard à jou<sup>e</sup>* [fa-ra-ʒu], *je sors à pied* [ʒə-sɔ-ra-pje],  
*il sort à pied* [il-sɔ-ra-pje],

sauf en cas d'inversion de pronoms de 3<sup>e</sup> personne :

*sort-on?* [sɔr-tɔ], *perd-il?* [pɛr-til].

### 2. Liaison

Dans la chaîne parlée, la consonne finale muette d'un mot ne se prononce pas devant une consonne ou un *h* aspiré au début du mot qui suit :

*Mauvais coup* [mɔvɛku], *deux fois* [døfwa], *des haches* [deaf].

Mais si le mot qui suit commence par une voyelle ou un *h* muet, cette consonne peut se prononcer. Il y a alors liaison et la consonne ainsi prononcée fait une syllabe avec la voyelle qui la suit :

*Mauvais enfant* [mɔ-ve-zā-fā], *deux amis* [dø-za-mi],  
*des hommes* [de-zɔm].

En d'autres termes, des consonnes normalement simples graphies sont susceptibles de s'articuler à l'oral. Ce phénomène de liaison, extrêmement complexe, se réalise pour des raisons qui tiennent à la syntaxe, à la morphologie ou à la phonétique. D'où des liaisons qui, pour l'une ou l'autre de ces raisons, sont en théorie *obligatoires*, *interdites* ou *facultatives*, la personne du locuteur intervenant de surcroît, en sorte que, selon le niveau de langue, il y aura plus (langage soutenu) ou moins (langage relâché) de liaisons effectuées.

*NB* : - 1 - On ne pratique pas la liaison devant des onomatopées : *des ah!* [dea].

- 2 - Une semi-consonne devant voyelle à l'initiale d'un mot est normalement traitée comme une voyelle, sauf dans les mots étrangers : *des ouies* [dezwi], *des yeux* [dezjø], *des huiles* [dezvil], mais : *des ouistitis* [dewistiti], *des yachts* [dejak], où il n'y a pas liaison.

- 3 - Liaisons vicieuses. On parle de *pataqués* si une consonne est substituée à une autre : *tro(p)-z-habile*, de *cuir* si un *t* s'introduit indûment : *dis-moi-t-un peu*, de *velours* si c'est un *z* : *j'ai-z-appris*.

- 4 - Changement de sonorité de consonnes finales dans la liaison. Les sourdes *s* et *x* deviennent sonores [z] : *des amis* [dezami], *deux amis* [døzami]; la sonore *d* devient sourde [t] : *grand homme* [grātɔm]; la sonore *g* devient sourde [k] dans *sang impur* [sākɛpyr], *sang et eau* [sākeo] (autrement elle reste sonore et s'articule ou non : *long article* [lɔ(g)artikl]).

- 5 - Changement de timbre de voyelles finales dans la liaison. Au masculin singulier, quand la consonne finale est un *n* de voyelle nasale dans les adjectifs en *-ain*, *-ein*, *-en* [ɛ̃] et *-on* [ɔ̃] (sauf d'ordinaire pour *mon*, *ton*, *son*), on a dénasalisation de cette voyelle avec changement de son timbre, [ɛ̃] donnant [ɛn] et [ɔ̃] [ɔn] : *vain effort* [venɛfɔr], *plein emploi* [plɛnɛplwa], *Moyen Age* [mwajɛnɔɜ], *bon appétit* [bɔnapeti].

Avec les adjectifs en *-in*, la dénasalisation est facultative — mais habituelle —, la voyelle gardant ou non son timbre; d'où, l'alternance [ɛ̃]/[in] : *divin Ulysse* [divɛnylis]/[divinylis].

Avec quelques adjectifs en *-er*, *-ier*, [e] passe normalement à [ɛ] : *léger accent* [lezɛraksā]/[lezɛraksā], *premier amour* [prɛmjɛramur]/[prɛmjɛramur].

#### a / Liaison obligatoire

Elle ne l'est vraiment qu'entre les mots prononcés sans qu'il y ait arrêt de la respiration et composant une étroite unité de rythme et de sens : toute pause l'interdit. Elle est donc seulement possible à l'intérieur du groupe phonétique délimité par l'accent tonique (cf. p. 59 et *NB*) — ce qui par définition interdit à un mot accentué de faire la liaison avec le mot suivant :

*êtes-vous heu<sup>r</sup>reux?* *ces ouv<sup>r</sup>ages sont à vous et j'en ai le plus grand<sup>r</sup>soin;*  
*ces enf<sup>a</sup>nts impru<sup>d</sup>ents ont eu un<sup>a</sup>ccident.*



La liaison se fait ainsi :

— dans le groupe nominal :

*les oiseaux; ton affaire; ces histoires*

. déterminant + substantif,

*ces ignobles allusions; leurs habiles arguments*

. déterminant + adjectif + substantif,

*dans un an; après une interruption*

. préposition + déterminant + substantif,

— dans le groupe adjectival adverbe + adjectif :

*très ardu; bien inspiré, trop habile,*

— dans le groupe verbal :

*il aime; nous avons; vous hésitez*

. sujet pronom + verbe,

*je les ai; nous en avons; vous y allez*

. sujet + pronom ou adverbe pronominal + verbe,

*vient-il? Part-on? Veulent-elles?*

. verbe + sujet pronominal,

*il paraît impossible; vous êtes odieux*

. verbe + attribut,

*ils sont arrivés; vous avez obtenu*

. verbe à la forme composée,

— dans beaucoup de mots composés et autres locutions :

*mot à mot, us et coutumes, en outre, vis-à-vis de, etc. (mais nez à nez, pas à pas, etc.).*

En outre, la liaison est théoriquement obligatoire quand on veut distinguer morphologiquement le nombre pluriel de mots homographes pour lesquels la liaison serait possible tant au singulier qu'au pluriel par un *s* ou un *x* final :

*un lilas en fleurs/des lilas en fleurs; une faux aiguisée/des faux aiguisées.*

#### b / Liaison interdite

Elle l'est en tout premier lieu quand s'y opposent la distribution en groupes phonétiques :

*par tons, il est temps; les enfants obéissants écoutent leurs parents,*

ou la présence d'un *h* aspiré au début du mot suivant le mot à consonne finale muette :

*des haies, en haillons, grand hall, bon havane, petite hutte.*

La liaison est aussi interdite :

— après la conjonction *et* :

*un crayon et une gomme; mon chien court et aboie,*

— après la finale *r* + consonne muette (cf. p. 52) :

*bourg isolé, mort au combat, vers une heure (mais porc-épic),*

— après la consonne finale muette d'un nom au singulier :

*plat assaisonné, coup audacieux, champ en friche, Rennes est une préfecture (mais plats assaisonnés, coups audacieux, etc.),*

— après la marque *s* intérieure de pluriel des mots composés :

*arcs-en-ciel, bêtes à bon Dieu, porcs-épics,*

— après la désinence *-es* de 2<sup>e</sup> personne du singulier de l'indicatif et du subjonctif présents :

*tu aimes à jouer; que tu partes au plus vite,*

— devant des mots isolés, noms de nombre et autres noms divers (onomatopées ou noms étrangers, etc.) :

*nous sommes onze, des ululements, des yaourts.*

#### c / Liaison facultative

En dehors des cas où elle est imposée ou récusée, la liaison est souvent objet de choix. Plus la prononciation se veut soutenue, plus il y a de liaisons, ce qui peut conduire à un parler affecté et même pédant. Mais la conversation ordinaire en élimine à l'inverse beaucoup, sans qu'on puisse déterminer les raisons de cette exclusion, et tel ou tel groupe de mots se dira indifféremment avec ou sans liaison :

*toujours est-il que/toujours est-il que; ils donnent aux pauvres/ils donnent aux pauvres; tu vas chanter une chanson/tu vas chanter une chanson.*

### 3. Elision

Dans la chaîne parlée, les voyelles *e* muet, *a* ouvert et éventuellement *i* ne se prononcent pas quand elles sont situées à la finale de certains mots et que le mot suivant commence par une voyelle ou un *h* muet — les semi-consonnes initiales devant voyelle produisant le même phénomène, comme pour la liaison (cf. p. 53, NB-2-). Il y a *élision* (lat. *elisio* « écrasement »), ce qui empêche l'*hiatus*, c'est-à-dire la rencontre de deux voyelles (lat. *hiatus* « ouverture », de *hiare* « être

béant »). La ou les consonnes, s'il y a lieu, précédant la voyelle élidée forment une syllabe avec la voyelle du mot qui suit :

*grand(e) affaire* [grã-da-fër], *acr(e) odeur* [a-kro-dœr],  
*bonne(e) huile* [bɔ-nũil].

Dans ces exemples, on peut observer que l'élision n'est pas marquée par la graphie. Mais dans :

*j'aime, l'air, l'horreur, teinture d'iode, s'il,*

elle l'est au moyen d'une *apostrophe*, signe graphique /'/.

On peut donc opposer élision *non graphique* (*grand(e) affaire*) et élision *graphique* (*j'aime*).

L'apostrophe est d'un emploi relativement restreint. Voici les cas où elle intervient après amuïssement d'une des trois voyelles [ə], [a] et [i].

*a / E muet*

Il s'élide devant tout mot à initiale vocalique :

— dans l'article *le* :

*l'ange, l'éclair, l'îlot, l'objet, l'univers,*

— dans les pronoms personnels *je, me, te, se, le* atones :

*J'ose, il m'(t')aime, s'appuyer, je l'ouvre.*

*NB* : - 1 - Le pronom *le* n'est bien sûr pas élidé quand il se trouve en position accentuée : *dis-'le à tous*.

- 2 - Après l'impératif, les pronoms *me* et *te* s'élident quand ils sont suivis de *en* ou *y*. Depuis le Moyen Âge, les formes fortes *moi* et *toi* sont remplacées dans cette position par les formes faibles *me* et *te* devant les adverbess pronominaux qui portent l'accent : *dis-moi la raison / dis-'m'en la raison, jette-toi / jette-'t'y*. Mais dans une langue relâchée, la forme forte est conservée, un *z* s'intercalant entre le pronom et l'adverbe pronominal d'après des séquences comme *dis-nous-en, jette-nous-y* : *dis-moi-z-en, jette-toi-z-y*.

Quant aux assemblages *m'y, t'y*, ils sont évités au profit de *y-moi* et *y-toi* : *mènes-y-moi, jettes-y-toi*, eux-mêmes de peu d'usage. Le *s* qu'on observe dans ces dernières séquences à la finale de l'impératif suivis de *en* et *y* est un souvenir de l'ancienne langue, par analogie avec la seconde personne du singulier de l'indicatif présent. Mais l'impératif perd le *s* si *en* et *y* sont suivis d'un infinitif : *va en prendre, mène-y promener les enfants*.

— dans le pronom démonstratif *ce* devant l'adverbe pronominal *en* et devant le verbe *être* à la forme simple ou composée :

*c'est en fait; c'est à moi, c'est fini, ç'a été,*

la forme réduite prenant une cédille devant *a*,

— dans le pronom relatif ou interrogatif et la conjonction *que* seule ou intégrée à une locution conjonctive :

*le travail qu'il fait, qu'as-tu? je veux qu'on vienne, après qu'elle a parlé,*

— dans les conjonctions *lorsque, puisque, quoique* devant *il, elle, on, en, un, une, ainsi* :

*lorsqu'il part, puisqu'on sort, quoiqu'une fois,*

— dans les prépositions *de* et *jusque* :

*d'aplomb, d'un seul coup, jusqu'à présent, jusqu'ici,*

— dans l'adverbe de négation *ne*

*il n'est pas là, on n'en sort pas, je n'ignore pas, tu n'as que lui,*

— dans *quelque* en composition avec *un(e)* : *quelqu'un; presque* en composition avec *île* : *presqu'île; entre* en composition avec les verbes *aimer, apercevoir, appeler, avertir, égorger* : *s'entr'aimer s'entr'égorger* (mais il y a soudure dans *entraîne, entraide, entrouvrir, s'entraider*, etc.).

*a / A*

Il s'élide devant tout mot à initiale vocalique :

— dans l'article *la* :

*l'audace, l'énergie, l'idée, l'oreille, l'humanité,*

— dans le pronom personnel atone *la* :

*cette chanson, je l'écoute et je l'aime,*

mais : *écoute-la aussi, aime-la aussi.*

*c / I*

Il s'élide uniquement dans la conjonction *si* du système hypothétique ou de l'interrogation indirecte devant *il(s)* :

*s'il vient, je serai content; dis-moi s'il vient.*

*NB* : - 1 - Par analogie, l'élision n'a pas lieu devant certains noms de nombre et l'on dit *le un, le onze, la onzième* comme *le deux, le douze, la dixième*. De même pour *oui*, par analogie avec *le non*, sauf parfois après *que* : *je crois qu'oui*.

- 2 - De même qu'on ne pratique pas la liaison, on ne pratique pas l'élision devant une onomatopée : *le ululement*, ou devant un mot étranger commençant par une semi-consonne : *le yankee* (sur l'absence de liaison, cf. p. 53, *NB* - 1 - et - 2 -).

- 3 - On doit normalement pratiquer l'élision devant les noms de voyelles. Mais leur peu de corps phonétique, facteur d'ambiguïté, amène fréquemment à articuler le *e* muet : *le a, le i* plutôt que *l'a, l'i*. L'absence d'élision s'observe pour la même raison avec les consonnes *f* [ɛf] ou *x* [iks] : *le f, le x*.

- 4 - Le langage relâché pratique couramment l'élision du *u* de *tu* et du *i* de *qui* pronoms : *t'es là? l'homme qu'est venu*, ou des consonnes non prononcées qui suivent le *e* muet et devraient provoquer la liaison : *nous somm(es) ici, des bonn(es) histoires*. En revanche, le *i* de *si* conjonction est prononcé : *si i(l) veut*.

- 5 - En cas de passage à la ligne, on ne met jamais en fin de ligne un mot dont la voyelle finale élidée est signalée par l'apostrophe, ce mot faisant corps phonétique et syntaxique avec le mot qui le suit et ne pouvant en aucun cas être séparé de lui. On coupera ainsi *un amour/d'enfant* ou, à la limite, *un amour d'en-/fant*.

- 6 - L'élision était plus fréquente dans l'ancienne langue qu'elle ne l'est aujourd'hui. Comme l'emploi de l'apostrophe ne remonte qu'au *xvi<sup>e</sup>* siècle, il a pu en résulter certaines mauvaises graphies des groupes incluant une élision, le mot élidé s'agglutinant un mot suivant : *l'endemain* est devenu ainsi *lendemain, l'ierre lierre*, ou *m'amie ma mie*.

## II - ACCENTUATION

Si en tant qu'éléments phonétiques isolés les sons ne se distinguent entre eux que par le timbre, dans leur réalisation orale — mot ou groupe de mots — ils se distinguent aussi par la *durée*, l'*intensité* et la *hauteur*. C'est ainsi que des syllabes de la chaîne parlée s'articulent avec un certain gonflement de la voix et sont, par rapport aux autres syllabes, plus longues, plus soutenues, plus graves ou plus aiguës. On parle d'*accents de durée*, d'*intensité* et de *hauteur*.

### A - Caractères généraux de l'accent

#### 1. Durée

La durée — la longueur — d'un son est faible. Dans certaines langues, la variation de durée des voyelles prend une valeur distinctive, c'est-à-dire qu'elle permet de différencier deux mots. C'est le cas en latin par exemple : on distingue ainsi *concius* avec *i* bref « poussé » et avec *i* long « assemblée », *parens* avec *a* bref « parent » et avec *a* long « obéissant ». Il n'y a rien de semblable en français où l'allongement d'une voyelle n'est sensible que sous l'accent tonique (cf. *infra*, p. 59 sq.).

#### 2. Intensité

L'intensité d'un son est l'amplitude vibratoire de ce son mesurée en décibels. Dans certaines langues, la variation d'intensité des voyelles prend également une valeur distinctive. C'est le cas de l'anglais où l'on oppose le substantif

*subject* quand l'accent porte sur *u* et le verbe *subject* quand il porte sur *e*. Il n'y a là rien non plus de semblable en français où l'accent d'intensité prend une place fixe sur la dernière syllabe prononcée.

### 3. Hauteur

La hauteur d'un son est liée à la fréquence des vibrations sonores mesurée en hertz. Dans certaines langues « à sons », c'est-à-dire tirant parti de la hauteur, comme le chinois ou le suédois, la variation de hauteur prend également une valeur distinctive et permet ainsi de différencier des mots apparemment identiques : le mot chinois *chu* signifie avec un son uni « porc », avec un son montant « bambou », etc. Là encore, le français ne propose rien de semblable pour la raison que l'accent de hauteur frappe de la même façon toute syllabe finale prononcée.

L'accent français n'est donc pas distinctif mais remplit de tout autres fonctions. Il est soit *accent tonique* soit *accent d'insistance*.

## B - Accent tonique

### 1. Nature

L'accent tonique est un accent composé, mais ses trois caractéristiques — durée, intensité, hauteur — jouent de façon inégale. Il est improprement dit « tonique » (« de hauteur »), terme emprunté à la grammaire ancienne, dans la mesure où ce n'est pas la hauteur qui l'emporte. Quant à l'intensité, elle y est moindre que la durée. De ces trois valeurs, mesurées de façon précise par des appareils scientifiques, c'est la durée qui est le paramètre le plus important et qui constitue la caractéristique fondamentale de l'accent tonique.

Cet accent tonique allongeant ne concerne pas les consonnes et n'intéresse que les voyelles dans une syllabe accentuée.

### 2. Place

L'accent tonique est fixe et frappe toujours, avec les effets conjoints de la durée, de l'intensité et de la hauteur, la dernière syllabe prononcée d'un mot isolé ou d'un groupe de mots. Le groupe est articulé dans une seule émission de voix et compose une unité de rythme et de sens; on l'appelle *groupe accentuel* et il se conclut par une pause plus ou moins forté.

Pour marquer graphiquement l'accent tonique, on adoptera ici et *passim* la symbolique habituelle : dans l'écriture ordinaire, l'accent tonique est représenté par une simple apostrophe précédant la syllabe qui le porte; dans l'écriture phonétique, par une apostrophe verticale à la même place :

*auto'car* [oto'kar]; *le soleil'brille*; *si tu'viens, je serai con'tent*.

*NB* : - 1 - Le groupe est appelé *accentuel* ou *phonétique* ou *mot phonétique* si l'on veut souligner qu'il se conclut sur l'accent tonique; *syntactique* si l'on veut souligner qu'il possède une unité de sens; *rythmique* si l'on veut souligner qu'il présente une unité de rythme; *respiratoire* ou *de souffle* si l'on veut souligner qu'il se prononce avec une seule émission vocale.

- 2 - L'accent tonique français tombant à place fixe sur la dernière syllabe prononcée du mot ou du groupe, on dit qu'il est *oxyton*.

Historiquement, cette particularité s'explique par l'évolution phonétique du latin au français. En latin, la place de l'accent dépendait de la quantité de l'avant-dernière syllabe, la *pénultième*. Si celle-ci était longue, elle portait l'accent (*paroxyton*) : *Romānus* « romain », accent sur *a*. Si celle-ci était brève, c'est la syllabe qui la précédait, l'*antépénultième*, qui portait l'accent (*proparoxyton*) : *misericordiā* « pitié », accent sur *o*. Dans les mots de deux syllabes, l'accent portait toujours sur la pénultième, longue ou brève : *Rōma* « Rome », accent sur *o*, *pīus* « pieux », accent sur *i*.

Le français a continué l'accentuation latine, mais en renforçant l'accent au détriment de la syllabe ou des syllabes qui suivaient la syllabe tonique, au point que celles-ci ont disparu ou se sont conservées sous la forme d'un *e* quand elle contenait un *a*, ce *e* n'étant plus articulé dans le français d'aujourd'hui. On a eu ainsi une évolution qui a conduit de *mālum* à *mal*, de *cāntal* à *chante* ou de *malitiām* à *malice*, les mots français se trouvant ainsi porter l'accent sur la dernière syllabe. Les mots tardivement empruntés au latin ont maintenu cette place à l'accent sans tenir compte de sa place d'origine : *methōdus* donne ainsi *méthode* ou *pendūlus* *pendule*.

Les marques désinentielles latines ayant disparu en raison de ce phénomène accentuel, c'est entre autres par les déterminants ou les pronoms personnels que le français peut opérer des distinctions morphologiques et syntaxiques : *le chat/les chats*, *tu chantes/il chante*.

### 3. Fonction

Dans la chaîne parlée, l'accent délimite le groupe accentuel correspondant aux syntagmes de la phrase, il a donc fonction *démarcative*. Le problème est de déterminer en conséquence les mots aptes à recevoir l'accent. Certains, dits *clitiques*, ne le sont jamais; d'autres, dits *accentogènes*, le sont.

#### a / Clitiques

Ces mots sont toujours atones. Ils prennent appui (*clitique*, du grec « appuyé ») sur le mot voisin qui porte l'accent, l'accentogène. Il s'agit des déterminants articles ou adjectifs : *la, ce, mon*, etc., des pronoms adverbiaux : *en, y*, ou personnels, en particulier conjoints : *je, tu, le*, etc., des pronoms sujets : *ça, ce, on*, des prépositions : *après, dans, vers*, etc., de la plupart des conjonctions : *et, mais, ou*, etc.

Quand il font corps phonétique avec le mot qui suit, on les appelle *proclitiques*, et c'est le cas général : *le train, ma biblio'thèque, je marche tranquillement*.

Quand ils font corps phonétique avec le mot qui précède, on les appelle *enclitiques*, et on n'en rencontre guère en français : *que'fais-je? 'donnes-en*.

*NB* : Quand un pronom prend l'accent par suite de sa construction, il est dit *tonique* : *dis'moi, avec'toi*. Au cas contraire, il est dit *atone* : *je'dis, je le'vois*.

#### b / Accentogènes

Ces mots sont susceptibles de recevoir l'accent et permettent ainsi de délimiter le groupe accentuel constitué par des syntagmes nominaux ou verbaux.

Dans une phrase comme : « Les étu'diants tra'vaillent dans la biblio'thèque de l'universi'té », les mots *étudiants, travaillent, bibliothèque* et *université* sont accentogènes et déterminent les limites pour le premier d'un syntagme nominal sujet, pour le second d'un syntagme verbal, pour le troisième d'un syntagme nominal complément circonstanciel, et pour le dernier d'un syntagme nominal complément de détermination. La fonction de l'accent tonique en français est donc bien une fonction démarcative.

Différents facteurs jouent un rôle pour qu'un mot accentogène reçoive l'accent — facteurs tenant en particulier à la phonétique, à la morphologie, à la sémantique et intervenant séparément ou conjointement.

#### - 1 - Accentogènes et cohésion phonétique

Le français ne tolère pas la présence de plus d'un accent tonique dans un même groupe. Aussi bien, il est possible de mettre un accent sur chaque mot dans une séquence substantif + adjectif, c'est-à-dire quand on a l'ordre déterminé + déterminant et que ce dernier est polysyllabique, chaque mot formant pour sa part un groupe accentuel :

*un trav'a'il achar'né, une ré'ponse stu'pide.*

Si le déterminant est monosyllabique, il désaccentue le déterminé :

*une porte'basse, il travaille'bien.*

Mais en revanche, dans le cas inverse de la séquence adjectif + substantif, c'est-à-dire quand on a l'ordre déterminant + déterminé, seul le déterminé peut porter l'accent et le groupe forme une unité phonétique :

*une excellente ré'ponse, une belle'route.*

#### - 2 - Accentogènes et cohésion morphologique et/ou syntaxique

La nature morphologique d'un mot est étroitement dépendante d'éléments qui l'accompagnent, comme les déterminants pour le substantif ou le pronom sujet conjoint pour le verbe. La disparition des marques flexionnelles interdit en effet de distinguer le plus souvent soit le nombre pour le substantif soit la personne pour le verbe. Le déterminant ou le pronom sujet conjoint font alors

corps phonétique avec l'accentogène auquel ils confèrent les marques de nombre pour les déterminants, de personne pour le verbe :

*le che'val, ma'table, je'chante, tu'chantes.*

La syntaxe intervient également ici. Il importe de ne pas disjoindre des mots liés fonctionnellement et de ne pas leur donner d'autonomie alors qu'ils n'existent que l'un par rapport à l'autre : sujet et verbe, déterminant et déterminé, préposition et complément, etc. :

*ils'osent, tes'yeux, avec'lui.*

### - 3 - Accentogènes et cohésion sémantique

Dans des ensembles adjectif + substantif et l'inverse, où l'adjectif est de sémantisme faible, l'accent va se poser selon l'ordre des éléments et le sens procuré sera différent.

Si l'adjectif précède le substantif, celui-ci porte seul l'accent, l'adjectif perdant son autonomie sémantique et formant corps phonétique et sémantique avec son support dans un ensemble proche du mot composé :

*une petite voi'ture, une belle'femme, un grand'homme.*

Si l'adjectif suit le substantif, les deux mots portent l'accent, l'adjectif se distinguant du substantif et offrant une caractérisation maximale. Il est séparé de son support par une pause et conserve sa pleine identité sémantique :

*une voi'ture pe'tite, une'femme'belle, un'homme'grand.*

Les mots composés et les locutions verbales ne prennent qu'un accent, leurs éléments étant perçus comme un tout sémantique par lexicalisation :

*fer à sou'der, idée'fixe, pot-au'feu, avoir rai'son, prendre à té'moin, se faire'fort.*

Mais il peut arriver que, dans une locution verbale, chacun des composants soit perçu séparément, auquel cas un accent les frappe l'un et l'autre, leur restituant une autonomie sémantique :

*il'fait pâle fi'gure, nous per'dons notre'temps, il'joue gros'jeu.*

## C - Accent d'insistance

Sans que disparaisse l'accent tonique d'un mot isolé ou d'un groupe de mots, il peut exister un accent appelé *accent d'insistance*. Cet accent affecte une consonne ou une syllabe prononcées avec une plus grande vigueur. Il a un rôle de mise en relief volontaire, qui l'oppose à l'accent tonique toujours inconscient.

Si l'accent tonique frappe toujours la fin d'un mot, l'accent d'insistance en frappe en général le début. On distingue deux sortes d'accent d'insistance, l'un *affectif* (ou *émotionnel*, *emphatique*, *expressif*), l'autre *intellectuel* (ou *intellectif*, *logique*).

### 1. Accent d'insistance affectif

Il est provoqué par une émotion quelconque et il trouve donc son origine dans un mouvement affectif : colère, joie, admiration, etc. L'accent frappe la première consonne d'un mot, la seconde si le mot commence par une voyelle, et provoque son allongement :

*c'est (ff)antastique! [f:], in(t)olérable! [t:].*

L'accent d'insistance affectif est donc caractérisé par l'allongement du premier élément consonantique d'un mot.

### 2. Accent d'insistance intellectuel

Il permet de distinguer ou de définir un mot ou de l'opposer à un autre et il frappe d'ordinaire la première syllabe, mais peut aussi frapper une syllabe intérieure ou finale, qui sont articulées avec une intensité soutenue et ainsi mises en relief et devenues différentielles :

*précepteur et non percepteur, conjecture et non conjoncture,  
officiel et non officieux; vous trouvez ce spectacle remarquable,  
je le trouve détestable.*

L'accent d'insistance intellectuel est donc caractérisé par l'intensité d'une syllabe surtout à l'initiale d'un mot.

## III - INTONATION

En français, les phrases prennent selon leurs modalités une mélodie particulière : des variations de hauteur musicale affectant le son des éléments vocaliques caractérisent les énoncés et leur confèrent un contour mélodique appelé *intonation*. On peut dire de façon globale que, en dehors de l'interrogation totale, la voix descend en fin de phrase. Dans tous les cas, la fin de la mélodie est marquée par une *pause* de durée variable — que l'écrit note par toute une série de signes graphiques « hiérarchisés » selon l'importance de la pause à observer : virgule, point-virgule, point, etc. (cf. p. 73 sq.).

La courbe mélodique peut s'établir par la distinction, en gros, de quatre niveaux : niveau 1 : grave; niveau 2 : médium (c'est le point d'attaque ordinaire

de la phrase); niveau 3 : haut; niveau 4 : aigu. On établit ainsi l'intonation de base d'une phrase selon sa modalité *affirmative* (ou *assertive, déclarative, énonciative*), *interrogative, impérative* (ou *jussive*) — variété d'une modalité qu'on peut présenter de façon plus générale comme *exclamative* et incluant diverses nuances. Ces intonations ont une fonction syntaxique dans la mesure où elles permettent de distinguer les modalités : les marques mélodiques sont bien *significatives*.

En prenant une phrase simple sans pause, eu égard aux liens de dépendance unissant les différents éléments, on obtient trois courbes mélodiques de base.

### A - Courbe affirmative

|   |     |        |
|---|-----|--------|
| 4 |     | -vient |
| 3 | re- | ce     |
| 2 | II  |        |
| I |     | soir.  |

La phrase comporte une partie ascendante, la *protase* (grec « exposition »), amenant au point le plus haut, et une partie descendante, l'*apodose* (grec « conclusion »), terminant la phrase à un point un peu plus bas qu'elle n'a commencé. Dans la protase, tout se passe comme si on posait une interrogation à laquelle l'apodose apporte une réponse. En d'autres termes, la protase constitue le *thème* (ou *propos*, ce que l'on dit) et l'apodose le *prédicat* (ce que l'on dit sur le thème). Le point le plus haut de l'intonation, le sommet de la phrase avant la descente, peut s'appeler *acmé* (grec « pointe », « sommet »).

On peut figurer ce mouvement mélodique sous la forme d'un schéma :

*Il revient ce soir.*

### B - Courbe interrogative

|   |           |        |
|---|-----------|--------|
| 4 | soir?     | quand? |
| 3 | -vient ce | vient  |
| 2 | II re-    |        |
| 1 |           |        |

La phrase comporte une seule partie ascendante, la voix s'élevant progressivement au point le plus haut marqué par une augmentation de fréquence de la syllabe finale.

On peut figurer ce mouvement mélodique sous la forme d'un schéma :

*Il revient ce soir?*  
*Il revient quand?*

Ce type de mélodie est propre à l'interrogation totale ou partielle de la langue orale familière où seule l'intonation marque l'interrogation sans qu'il y ait de modification dans l'ordre des mots ou intervention de *est-ce que*.

Si l'interrogation totale, de façon canonique, procède par inversion du sujet pronom ou est introduite par *est-ce que*, la courbe est souvent la même, en gros, que celle de la phrase affirmative :

*revient-il ce soir?* : 2 - 3 - 4 - 3 - 1,

*est-ce qu'il revient ce soir?* : 2 - 3 - 2 - 2 - 2 - 1.

Si l'interrogation partielle, de façon canonique, est introduite par un mot interrogatif avec inversion du sujet pronom, la courbe est souvent la même en gros que celle de la phrase impérative :

*quand revient-il?* : 4 - 3 - 2 - 1.

### C - Courbe impérative

|   |       |
|---|-------|
| 4 | Fais  |
| 3 | ton   |
| 2 | tra-  |
| 1 | vail! |

La phrase comporte une seule partie descendante, la voix chutant progressivement vers le point le plus bas.

On peut figurer ce mouvement mélodique sous la forme d'un schéma :

*Fais ton travail!*



- 3 -

|   |                              |
|---|------------------------------|
| 4 |                              |
| 3 | tort                         |
| 2 | Je crois que tu as et que tu |
| 1 | te trompes.                  |

### 3

## réalisation écrite des sons

Pour passer de l'oral à l'écrit, en d'autres termes pour donner à ce qui est produit par la voix une correspondance graphique, le français dispose de trois types de signes :

- des *signes alphabétiques* constitués par des lettres ou graphèmes,
- des *signes orthographiques* constitués par les signes diacritiques que sont les accents, le tréma et la cédille et par d'autres signes que sont l'apostrophe, le trait d'union et la majuscule,
- des *signes syntaxiques* constitués par diverses marques de ponctuation intervenant à divers niveaux entre les éléments de la transcription — mots, propositions, phrases.

#### I - SIGNES ALPHABÉTIQUES

##### A - Alphabet, lettres-voyelles et lettres-consonnes

Les signes alphabétiques sont regroupés dans l'*alphabet* (lat. *alphabetum*, composé de *alpha* et *bêta*, les deux premières lettres de l'alphabet grec). Il vise à noter les sons du français grâce à 26 lettres qui, rangées dans l'*ordre alphabétique*, prennent la forme de *majuscules* (« grandes lettres ») utilisées essentiellement au début des phrases, des vers ou des noms propres :

A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T,  
U, V, W, X, Y, Z,

ou la forme de *minuscules* (« petites lettres ») dans les autres emplois :

a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z.



Sous leurs différentes expressions graphiques, les lettres doivent être reconnaissables et elles ont donc une fonction *distinctive*. On doit les identifier, qu'elles soient en majuscule : A, en minuscule : a, sous la forme spéciale de l'italique : *a*, etc., et quelle que soit leur place : isolées, au début d'un mot, à l'intérieur, etc.

Ces lettres, qui sont désormais du masculin (un *a*, un *b*, le *c*, etc.), s'épellent traditionnellement ainsi :

*a*, *bé*, *cé*, *dé*, *e*, *effé*, *gé*, *ache*, *i*, *ji*, *ka*, *elle*, *emme*, *enne*, *o*, *fé*, *ku*, *erre*, *esse*, *té*, *u*, *vé*, *double-vé*, *icse*, *i grec*, *zède*.

On distingue, dans l'alphabet français, six lettres-voyelles (*a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*) et vingt lettres-consonnes (les autres lettres).

Les six lettres-voyelles se reconnaissent à l'initiale des mots suivants :

*a* : *art*, *e* : *effort*, *i* : *idée*, *o* : *or*, *u* : *utile*, *y* : *ypérite*.

Les vingt lettres-consonnes se reconnaissent à l'initiale des mots suivants :

*b* : *bas*, *c* : *cou*, *d* : *dos*, *f* : *feu*, *g* : *gars*, *h* : *haut*, *j* : *joie*, *k* : *képi*, *l* : *lit*, *m* : *mur*, *n* : *noix*, *p* : *pont*, *q* : *quai*, *r* : *rive*, *s* : *sur*, *t* : *tu*, *v* : *vaste*, *w* : *wagon*.

## B - Alphabet et orthographe

### 1. Signes graphiques, sons, transcriptions

Étant donné que l'alphabet français ne propose pas un nombre de signes suffisant pour rendre compte de tous les sons et que l'orthographe n'a pas suivi une évolution parallèle à celle de la prononciation, il s'en faut que les lettres proposent une transcription *biunivoque* des sons (à un signe correspond un son et inversement).

Ainsi, les sons-voyelles de l'oral sont représentées à l'écrit :

— par une simple lettre-voyelle :

*a* : *par*, *pas*; *e* : *fer*, *et*; *i* : *pie*; *o* : *pose*, *corps*; *u* : *butte*; *y* : *lyre*,

— par une lettre-voyelle pourvue d'un accent ou d'un tréma :

*à* : *là*, *â* : *gâche*; *é* : *été*, *ê* : *tête*, *è* : *père*; *î* : *île*, *ï* : *haïr*,

— par un groupement de lettres-voyelles ou de lettres-voyelles et lettres-consonnes affectant la forme d'un digramme ou d'un trigramme :

*ai*, *ei* : *paire*, *peine*; *au*, *eau* : *haut*, *hameau*; *ou* : *loup*; *eu* : *feu*; *an* : *flan*; *aim* : *faim*.

Et les sons-consonnes sont représentés à l'écrit :

— par une simple lettre-consonne :

*b* : *bâche*; *c* : *cape*; *d* : *don*; *f* : *face*; *g* : *gare*; *j* : *jouet*,

— par une lettre-consonne double :

*bb* : *abbaye*; *cc* : *accord*; *dd* : *addition*; *ff* : *affaire*; *gg* : *aggloméré*,

— par un groupement de lettres-consonnes affectant la forme d'un digramme ou d'un trigramme :

*ch* : *char*; *gn* : *agneau*; *ph* : *phare*; *sc* : *scène*; *sch* : *schisme*.

D'autre part, un même son peut être traduit par des graphies différentes, par exemple :

[o] : *chose*, *môle*, *pause*, *eau*,

[ã] : *banc*, *ventre*, *ample*, *embruns*, *Jean*, *faon*,

[f] : *file*, *philtre*,

[k] : *cap*, *kaki*, *coq*, *excès*, *technique*, *qualité*,

ou une même graphie peut traduire des sons différents, par exemple :

*u* : *perdu* [y], *pensum* [ɔ],

*eu* : *peur* [œ], *peu* [ø], *gageure* [y],

*t* : *tir* [t], *quotient* [s],

*x* : *taxe* [ks], *exact* [gz], *dix* [s], *dixième* [z].

En outre, sans parler des consonnes doubles généralement prononcées comme un son unique, nombre de lettres écrites ne sont pas articulées où qu'elles se trouvent dans le mot.

Sont muettes, par exemple, les lettres *a* dans *août*, *h* dans *malheur*, *p* dans *sculpter*, *gt* dans *doigt*; la lettre *e* muet le plus souvent : *tell(e)ment*; les marques de pluriel : *des bals*, *des choux*; nombre de désinences verbales : *tu chantes*, *ils chantent* — ce qui rend encore plus sensibles les phénomènes de rupture entre oral et écrit et encore plus épineux le problème de l'orthographe. Sur toutes ces questions de discordance, cf. p. 46 sq.

### 2. Traits distinctifs de l'alphabet

L'alphabet français est à la fois pléthorique et insuffisant, ce qui explique les difficultés d'une orthographe censée représenter les sons de l'oral.

Il est pléthorique, car, par exemple, le son [i] s'y trouve représenté par les lettres *i* et *y* (*nid*, *lyre*), le son [k] par *c*, *k* (*car*, *képi*) et d'autres signes graphiques (*chiasme*, *quête*, etc.), la lettre *h* ne représente aucun son.

Il est insuffisant, car les 26 lettres ne permettent pas de rendre compte des sons de la langue en prononciation standard et qu'il est nécessaire de recourir à des groupements de signes alphabétiques pour remédier à ces lacunes : ainsi doit-on composer, par exemple, les digrammes *ch* pour [ʃ], *eu* pour [ø] et [œ], *ou* pour [u].

En d'autres termes, l'alphabet français a pour vocation d'être un code substitutif proposant un équivalent graphique à chaque son. Mais cette biunivocité est loin d'être réalisée : seul l'alphabet phonétique international y parvient, proposant pour chaque son un signe, un signe ne correspondant qu'à un seul son.

Lettres différentes ou combinaisons de lettres notant un même son (*a* : *page*, *e* : devant *mm*, *nn* : *femme*, *solennel*, etc., pour *a* ouvert [a]; *c* : *cou*, *k* : *kaki*, *qu* : *quête*, *ch* : *charisme*, etc., pour [k]); même lettre notant des sons différents (*o* pour *o* ouvert [ɔ] ou fermé [o] : *bol/mot*; *t* pour [t] ou [s] : *tube/action*, etc.); lettres ne notant aucun son (*e* : *tell(e)ment*; lettres intérieures : *compte*, *sculpture* ou finales : *pot*, *noix*, *ils aiment*, etc.) rendent imparfaite et souvent troublante l'orthographe du français.

Outre l'inadaptation relative de l'alphabet, la discordance entre la graphie et la prononciation (la graphie reproduisant une prononciation médiévale disparue, par exemple *fait* prononcé aujourd'hui [fɛ], mais par un digramme *ai* qui correspond à une prononciation [ai] de l'ancien temps) et les réfections étymologiques ou pseudo-étymologiques (*temps* pour rappeler le lat. *tempus* ou *poinds* pour rapprocher du lat. *pondus* alors que le mot vient de *pensum*, etc.) concourent également à donner un aspect déroutant et arbitraire aux rapports alphabet/orthographe/prononciation.

L'intérêt le plus net qu'on peut trouver à des graphies complexes ou qui ne se retrouvent en rien dans la prononciation est de deux ordres. D'une part, elles proposent des marques morphologiques permettant de reconnaître genre, nombre et personne (*joli/jolie/jolis/jolies*; *j'aime/tu aimes/ils aiment*) : c'est l'*orthographe grammaticale* (ou *d'accord*) qui relève de la connaissance des règles du fonctionnement syntaxique de la langue. D'autre part, elles proposent une image graphique particulière permettant soit de différencier les homophones (*vain*, *vainc*, *vin*, *vingt*, *vint*), soit de rapprocher des mots unis par un lien étymologique (*b* de *plomb* se retrouve dans *plomber*, *plombage*, *plomberie*, etc.) ou un trait analogique (le suffixe *-ier* indique, entre autres, des noms d'arbres : *pommier*, *cerisier*, *abricotier*, etc.) : c'est l'*orthographe d'usage* qui relève de la connaissance des images graphiques des mots telles que les propose le dictionnaire et que les retient la mémoire.

*NB* : L'alphabet français est hérité pour l'ensemble de l'alphabet latin qui comprenait seulement 23 lettres, ne connaissant pas les signes *j*, *v* et *w* puisqu'il ne connaissait pas les sons correspondants. *ſ* et *v* ont été introduits au xv<sup>e</sup> siècle par les imprimeurs pour que se distinguent d'une part les sons *i* et *j*, de l'autre

les sons *u* et *v*, notés jusque-là respectivement par les seuls signes *i* et *u* venus du latin. Cette transcription sera adoptée pour la 4<sup>e</sup> édition de 1762 du Dictionnaire de l'Académie. Le *w* a été introduit au xviii<sup>e</sup> siècle pour noter des mots empruntés, d'origine germanique en particulier. En outre, toujours pour pallier l'absence dans l'alphabet latin de certains sons propres au français, on a créé non pas des lettres nouvelles, mais des groupements de lettres comme *ch* pour [ʃ] (*c* de l'étymon latin *+h*, *c* de *canis* donnant ainsi *ch-ien*) ou comme les nasales *an*, *on*, etc.

## II - SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

Les signes orthographiques ont deux fonctions principales qui permettent de les ranger en deux catégories.

Dans la première se rangent les signes orthographiques servant à indiquer de quelle façon des lettres doivent être prononcées et, pour certains, servant à différencier les homophones : ce sont les *accents* et le *tréma*, qui se placent sur des voyelles, et la *cétille*, qui se place sous le *c*. On les appelle *signes diacritiques* (grec « qui distingue »).

Dans la seconde se rangent les autres signes orthographiques servant à compléter l'orthographe ou à préciser le sens de certains mots : ce sont l'*apostrophe*, le *trait d'union* et la *majuscule*.

### A - Signes diacritiques

#### 1. Accents

Les trois accents, qu'on isole traditionnellement entre des barres obliques, sont l'*accent aigu* /´/, l'*accent grave* /`/ et l'*accent circonflexe* /ˆ/. Ils permettent de distinguer dans la prononciation les valeurs phoniques que peuvent prendre les mêmes voyelles et de différencier dans l'écriture des homophones par la graphie des voyelles.

*a* / *Accent aigu*

L'accent aigu n'affecte que la lettre *e* et sert à noter en général *e* fermé [e] quand celui-ci n'est pas suivi d'un *d*, d'un *r* ou d'un *z* finals non prononcés et dans le mot *clef* — auxquels cas *e* ne prend aucun accent :

*armée*, *bonté*, *été*, *pénible*, *sérénité*, *vanité*,

mais :

*pied*, *il sied*, *boucher*, *bélier*, *nez*, *ayez*.

On trouve cependant cet accent sur un *e* ouvert [ɛ] dans quelques cas.

Des mots comme *abrég(e)ment*, *allég(e)ment*, *évén(e)ment*, *crém(e)rie*, etc, ont vu, du fait de la non-prononciation du *e* muet, le timbre de *é* passer à *è* en vertu de la loi phonétique qui veut qu'un *e* en syllabe fermée ait un timbre ouvert (*crémeux* [kre-mø]/*crème* [krɛm]). Mais l'ancienne accentuation est restée.

On observe le même phénomène du maintien de l'accent aigu sur *e* ouvert au futur et au conditionnel des verbes conjugués comme *céder*. Ces verbes, qui ont un *é* + consonne à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, voient le timbre de cette voyelle s'ouvrir en *è* quand la syllabe graphique suivante comporte un *e* muet :

*je cédais, nous cédon, cédant, cédé,*

s'opposent ainsi à :

*je cèd(e), tu cèd(es), ils cèd(ent), que je cèd(e),*

mais au futur et au conditionnel, [ɛ] s'ouvre bien en [ɛ], selon la loi phonétique évoquée ci-dessus, mais ce *e* ouvert garde l'accent aigu :

*je céd(e)rai, tu céd(e)ras, je céd(e)rais, tu céd(e)rais.*

C'est toujours par graphie archaisante qu'on accentue également *é* la finale *e* muet des formes verbales à sujet de première personne inversé comme *aimé-je*, *dussé-je* qui se rattachent alors aux cas ci-dessus : la graphie *é* correspond à l'ancienne prononciation, l'accent tonique dans cette inversion ne pouvant tomber que sur *e* de *aime* prononcé fermé, alors qu'on articule aujourd'hui un *e* ouvert de syllabe fermée : *aimé-je* [ɛmɛʒ].

#### *b / Accent grave*

Il affecte les lettres *e, a, u*.

##### - 1 - Notation du *e* ouvert sur *e*

L'accent grave note *e* ouvert [ɛ] quand il est placé sur *e* en syllabe finale devant *s* (sauf *es* de *être*) et dans beaucoup de syllabes fermées :

*accès, grès, près; allègre, flèche, pèl(e)rin.*

En revanche, *e* ouvert ne porte jamais l'accent grave, que la syllabe soit ouverte ou le plus souvent fermée, devant :

— une consonne double :

*belle, endett(e)ment, gemme, messe, renne, terreur,*

— deux consonnes dont la seconde n'est ni *l* ni *r* ou devant le digramme *rl* :

*affection, berceau, dernier, preste, terme, perle,*

mais :

*nèfle, siècle, trèfle; algèbre, fièvre, zèbre,*

— une consonne finale articulée :

*appel, bec, fief, mer, oued, hymen,*

— un *t* final non articulé :

*alphabet, crochet, guet, pistolet, roquet, tourniquet.*

Cependant, quelques mots prennent un circonflexe pour rappeler en général un *s* disparu devant le *t* final :

*apprêt, arrêt, benêt, forêt, intérêt, prêt.*

##### - 2 - Différenciation des homophones sur *a* et *u*

L'accent grave se place essentiellement sur *a* et permet ainsi de différencier des homophones sans noter aucune modification phonique :

*a* (v.)/à (prép.); *ça* (pron.)/çà (adv.); *la* (art.)/là (adv.).

Les mots composés avec *çà*, *jà* et *là* gardent l'accent, sauf *cela*, alors qu'il n'y a aucune possibilité de confusion :

*en deçà, déjà, celui-là, au-delà, holà, voilà.*

Sur *u*, l'accent grave permet de différencier *où* adverbe relatif et *ou* conjonction de coordination :

le pays où j'habite/du vin ou de l'eau.

#### *c / Accent circonflexe*

L'accent circonflexe affecte les lettres *a, e, i, o, u*.

##### - 1 - Allongement d'une voyelle

Il a servi primitivement à marquer, d'ordinaire avec allongement de la voyelle, la disparition d'un *s* :

*asne > âne, bastir > bâtir, coste > côte, disner > dîner, teste > tête,*

mais aussi d'autres lettres :

*aage > âge, deu > dû, roole > rôle, anme > âme, piqueure > piqûre.*

Placé sur *e*, il indique le timbre ouvert [ɛ] :

*bêtise, chêne, forêt, même, pêne, quête.*

Placé sur *a, i, o, u*, il indique l'allongement de ces voyelles :

*pâte, île, hôte, flûte.*

L'accent circonflexe a été utilisé pour marquer la longueur de voyelles grecques ou latines, mais de façon irrégulière. Si l'accent note bien la longueur dans les mots suivants : *cône*, *diplôme*, *extrême*, *infâme*, il est absent d'autres comme *axiome*, *cime* ou *zone* dans lesquels les voyelles *o* et *i* viennent d'une voyelle longue. Dans certains cas, le circonflexe résulte d'une pure analogie, par exemple à la 1<sup>re</sup> personne du pluriel de l'imparfait du subjonctif : *aimâmes* avec accent rappelant un *s* introduit d'après *aimastes* > *aimâtes*. Enfin, des dérivés ne contiennent pas le circonflexe du mot simple ou bien le circonflexe devient aigu : *grâce/gracieux*, *jeûne/déjeuner*, *extrême/extrémité*.

Comme on voit, la répartition des emplois ou non de l'accent circonflexe ne va pas sans contradiction ou incohérence.

#### - 2 - Différenciation des homophones

L'accent circonflexe permet de différencier des homophones sans noter aucune modification phonique :

*cru* (part. passé de *croire*)/*crû* (part. passé de *croître*); *du* (art. contracté)/*dû* (part. passé de *devoir*); *foret* (subst. « outil »)/*forêt* (subst. « bois »); *sur* (prép. ou adj. « acide »)/*sûr* (adj. « certain »).

Quand il n'y a pas de risque d'homonymie, le circonflexe disparaît : *dû*, au féminin *due*, au pluriel *dus*.

*NB* : Les accents, inconnus dans l'ancien français, ont été introduits tard, au *xvi<sup>e</sup>* siècle, et de façon assez aléatoire et variable dans l'usage. Ils ne se sont vraiment imposés qu'au *xvii<sup>e</sup>* siècle avec la 3<sup>e</sup> édition du Dictionnaire de l'Académie (1740) qui en a à peu près régularisé les emplois. L'accent circonflexe est, sur le plan graphique, la réunion de l'accent aigu et de l'accent grave.

### 2. Tréma

Le tréma (grec « trou, point ») est figuré par deux points / / qui se placent sur les lettres *i* surtout, *u* et *e*. Il indique normalement que la lettre qu'il affecte conserve une prononciation indépendante de la voyelle qui précède ou, éventuellement, qui suit :

— placé sur *i*, il note *yod* [j] :

*aïeul*, *baïonnette*, *faiënce*, *glaiëul*, *iambe*, *naïade*, *païen*,

ou [i] :

*caïd*, *celluloïd*, *haïr*, *héroïne*, *héroïsme*, *Isaïe*, *laïque*, *maïs*, *naïf*, *ouïr* (*ouïe*, *inouï*), *Port-Saïd* (mais *aiguille* sans tréma),

ou [ē] dans *coïncidence*, *coïncider*;

— placé sur *u*, il note [y] dans les noms propres *Esaiï* et *Saiïl* et [ɔ] dans *capharnaïm*;

— placé sur *e*, il note [ɛ] dans des noms propres : *Israël*, *Laënnec*, *Noël*. A la fin des mots terminés par *-guë*, *ë* n'est pas prononcé, mais le tréma indique que *u* doit l'être, comme dans le substantif *ciguë* [sigy] et les adjectifs suivants au féminin (sans tréma sur *e*, *-gue* se prononcerait comme dans *figue* ou *liguë*) : *aiguë*, *ambiguë*, *contiguë*, *exiguë*.

Dans les noms propres *de Staël* et *Saint-Saëns*, le tréma indique que *e* ne se prononce pas.

*NB* : La lettre *h* sert parfois de substitut au tréma : *ahuri*, *cahier*, *dehors*.

### 3. Cédille

La cédille (esp. *cedilla* « petit *c* ») est figurée par le signe /s/ placé sous la lettre *c* devant *a*, *o*, *u* et note que le *c* doit être prononcé comme un *s* sourd [s] (*ce* qui se passe normalement devant *e* et *i* : *ce*, *ici*) :

*forçat*, *fiançailles*, *Açores*, *souççon*, *déçu*, *reçu*.

## B - Autres signes orthographiques

### 1. Apostrophe

L'apostrophe / /, placée en haut et à droite d'une consonne, sert à marquer l'élision des voyelles finales *e*, *a* et *i* devant une autre voyelle ou un *h* muet (sur les conditions de l'élision, cf. p. 55 sq.) :

*j'ai*, *l'intérêt*, *l'homme*; *l'armée*, *l'histoire*, *l'offre*; *s'il*.

### 2. Trait d'union

Le trait d'union /-/ sert de façon générale à lier deux mots ou plus et s'emploie dans des dérivés prefixaux et surtout des mots composés et dans des groupements de mots liés par la syntaxe. Il sert également à marquer la coupure d'un mot en fin de ligne.

*a / Dérivés prefixaux et mots composés*

Ce signe n'est d'usage que pour certains d'entre eux, aucune règle nette n'en précisant les modalités d'emploi. Sa présence souligne l'unité du dérivé ou du

composé (les verbes composés ou sont liés : *maintenir*, ou forment des locutions sans trait d'union : *avoir peur*) :

— dérivés préfixaux :

*après-guerre, plus-value; non-aligné, sous-cutané; s'entre-tuer, sous-entendre; avant-hier, entre-temps,*

— noms composés :

*garde-fou, grand-messe, laissez-passer, médecin-chef, reine-marguerite, timbre-poste,*

— adjectifs composés :

*aigre-doux, avant-dernier, court-vêtu, franco-russe, mort-né, sourd-muet,*

— mots invariables composés :

*à mi-côte, au-dessous, à tire-d'aile, ci-dessus, par-dessus, peut-être.*

Mais, en dehors des verbes évoqués ci-dessus, beaucoup de mots composés sont écrits ou bien en un seul mot : *bonheur, gentilhomme, pourboire*, ou sans trait d'union : *de bonne heure, garde forestier*, surtout les mots composés avec une préposition : *à l'improvisiste, fil de fer, terre à terre* (cf. pour des exemples p. 143 sq.).

#### b / Groupements de mots

Le trait d'union est d'usage régulier :

— entre un verbe et un pronom personnel, indéfini (*on*), démonstratif (*ce*) ou adverbial (*en, y*) atones (cf. p. 60), lorsque, sujet inversé ou complément de ce verbe, le pronom le suit directement et forme avec lui une unité phonétique sans pause :

*dis-je, penses-tu, voit-elle, donne-le, croit-on, est-ce, prends-en, vas-y.*

Quand le verbe est à l'impératif et se trouve suivi de deux pronoms compléments, les pronoms sont aussi séparés par un trait d'union :

*rends-le-moi, prêtez-les-nous, parles-en-lui.*

Quand le verbe à la 3<sup>e</sup> personne du singulier est séparé du pronom sujet par un *t* analogique (« euphonique »), ce *t* est encadré par des traits d'union :

*aime-t-il? chantera-t-elle? ira-t-on?*

— entre le pronom personnel et l'adjectif *même*, le pronom + *même* formant un pronom composé :

*moi-même, lui-même, vous-mêmes, eux-mêmes,*

— entre deux nombres inférieurs à *cent* non reliés par *et* dans les noms de nombres composés :

*cent dix-neuf, deux cent quatre-vingt-trois,*

— devant les adverbes *ci* et *là* entrant dans la formation des adjectifs et pronoms démonstratifs composés :

*cet homme-ci, cette femme-là, celui-ci, ceux-là.*

#### c / Coupure d'un mot

Lorsqu'un mot doit être coupé en fin de ligne, cette coupure y est marquée par un trait d'union. Un certain nombre de règles sont à observer dans la façon de la pratiquer :

— on doit couper à la fin d'une *syllabe graphique*, c'est-à-dire qui maintient le *e* muet entre consonnes ou entre consonne et fin de mot et qui considère séparément les consonnes doubles — alors que la syllabe phonique ne prononce pas tous les *e* et prononce normalement les consonnes doubles en une seule émission de voix. Ainsi, les mots suivants peuvent se couper aux traits d'union :

*ar-ri-vée, ex-trê-me-ment, il-lé-gal, pa-ti-na-ge,*

— on ne doit couper ni après ni avant une seule lettre :

*ami-tié* et non *\*a-mitié*, *pro-créé* et non *\*procré-é*,

ni après ni avant un *x* ou un *y* entre voyelles :

*mixi-té* et non *\*mix-ité* ou *\*mi-xité*, *api-toyer* et non *\*apitoy-er* ou *\*apito-yer*,

ni entre deux voyelles :

*ra-brouer* et non *\*rabrou-er*, *mysté-rieux* et non *\*mystéri-eux*.

Ainsi, il est impossible de couper certains mots : *avis, fixe* ou *naïf* sont insécables chacun selon l'ordre des critères ci-dessus définis.

En tout état de cause, le passage à la ligne après coupure d'un mot ne peut se faire que par une consonne.

*NB* : - 1 - L'apostrophe ne peut en aucun cas être séparée du mot qui la suit : *l'hom-me* et non *\*l'-homme*.

- 2 - On ne coupe pas un mot ou un groupement de mots dans lesquels intervient un ou plusieurs traits d'union : *garde-manger* ou *dois-je* doivent conserver l'unité de sens que leur confère le trait d'union.

### 3. Majuscule

Les 26 lettres de l'alphabet français se présentent sous la forme de *majuscules* ou de *minuscules* — « grandes » et « petites » lettres comme l'indique l'étymologie (cf. p. 69). La lettre minuscule s'emploie dans le cours normal de l'écriture, partout où n'est pas spécialement requise la lettre majuscule.

Celle-ci, toujours au début d'un mot, est normalement et principalement utilisée au commencement d'une phrase ou d'un nom propre, la minuscule ailleurs. Elle a une fonction soit démarcative, soit distinctive.

#### a / Fonction démarcative

La majuscule marque la limite entre deux unités linguistiques contiguës et signale comme le point une articulation du discours. Elle indique donc le début d'une phrase qui, sauf au commencement d'un texte, succède à une autre phrase dont la fin est signalée par un point :

*La nuit s'achève. Il fera bientôt jour.*

La majuscule s'emploie aussi après les points d'exclamation, d'interrogation et de suspension quand ils ont la même fonction démarcative :

*Que le temps est doux! Je vais aller me promener,  
As-tu fini ton travail? Il serait temps,  
Approche-toi... J'ai à te parler.*

Dans le cas contraire, c'est-à-dire si on considère que la phrase n'est pas achevée, ces signes de ponctuation modifient seulement la courbe mélodique et se font suivre d'une minuscule :

*Comment! tu persistes à nier!*

Après deux points suivis d'une citation ou après un tiret indiquant le passage à un autre locuteur, la majuscule démarcative s'impose le plus souvent :

*Jean m'a dit : « Je viendrai demain »,  
Tu es un paresseux — C'est très exagéré!*

Mais la minuscule apparaît si on considère que les deux points ne marquent pas la fin d'une phrase :

*Jean est facile à vivre : un rien fait son bonheur.*

*NB* : En poésie classique, la majuscule intervient régulièrement au début du vers qu'elle signale. Elle est donc un simple signe de versification, sans qu'on puisse lui attribuer de fonction démarcative :

« Et la mort, à mes yeux dérobant la clarté,  
Rend au jour, qu'ils souillaient, toute sa pureté. » (Racine)

#### b / Fonction distinctive

La majuscule permet d'opposer des mots à d'autres mots. Elle se place alors à l'initiale des noms propres. On considère comme tels les mots désignant toujours le même être, la même chose ou la même catégorie d'êtres ou de choses, c'est-à-dire les mots désignant particulièrement :

— Dieu et les divinités mythologiques :

*le Tout-Puissant, Notre Seigneur, l'Eternel, Hercule, Jupiter,*

— une personne humaine (nom, prénom, surnom) et des communautés humaines :

*Jean, Pierre, Bossuet, Mauriac, Louis le Grand, le Tigre, les Parisiens, les Français,*

— les lieux :

*Paris, Limoges, l'Allemagne, les Caraïbes, l'Amérique, la place Clichy, la rue de Vaugirard,*

— les corps constitués :

*l'Académie française, l'Ecole polytechnique, l'Université de Paris, le Collège de France,*

— les titres d'ouvrages, d'œuvres d'art, etc. :

*La Curée, Le Rivage de Syrtes, la Joconde, l'Angelus de Millet, le Penseur de Rodin,*

— les abstractions personnifiées :

*le Droit, la Loi, la Raison, l'Envie, la Vertu, la Musique,*

— les époques ou dates célèbres, certaines fêtes :

*le Grand Siècle, la Révolution, la Grande Guerre, Noël, Pâques.*

### III - SIGNES SYNTAXIQUES

Les signes syntaxiques, regroupés sous le terme de *ponctuation*, marquent à l'écrit de façon approchée les pauses plus ou moins fortes marquées à l'oral par l'accentuation et l'intonation pour délimiter les groupes phonétiques correspondant à des groupes syntaxiques. Les signes syntaxiques, comme les pauses, sont des phénomènes suprasegmentaux (cf. p. 45, *NB*).

Ces signes permettent d'isoler parfois et de regrouper le plus souvent les mots selon la fonction qu'ils occupent dans l'énoncé. Ils ont donc un rôle logique

de détachement de mots isolés et de délimitation d'ensembles significatifs : phrase, propositions dans la phrase, groupes de mots que rassemblent la grammaire et le sens. Une ponctuation défectueuse peut rendre un texte équivoque ou même modifier et altérer en profondeur sa signification.

En outre, la ponctuation permet de saisir la « respiration » du texte, son mouvement mélodique, en somme son intonation. Elle peut dans ce cas manifester une certaine tonalité affective, une expressivité particulière et prendre une fonction stylistique plus que logique.

Parmi les signes syntaxiques, isolés entre des barres obliques comme les signes orthographiques, le *point* /./, le *point-virgule* /;/, la *virgule* /,/ sont les trois signes fondamentaux de la pause. Les autres signes sont : le *point d'interrogation* /?/, le *point d'exclamation* !/, les *points de suspension* /.../, les *deux points* /:/, les *parenthèses* /(/)/, les *guillemets* /« »/ et le *tiret* /—/.

## A - Signes fondamentaux

Le point, le point-virgule et la virgule indiquent les pauses du débit, de la plus forte à la moins forte.

### 1. Point

C'est le plus fort des signes de ponctuation. Il note la fin de la phrase affirmative positive ou négative, qui coïncide avec la fin de l'idée exprimée et de l'enchaînement grammatical : aucun élément de ce qui suit le point ne peut se rapporter à ce qui précède et inversement. Il indique que doit être marquée la pause concluant la mélodie descendante :

« Il faudra tâcher de trouver une voiture. Vous vous coucherez en arrivant » (J. Romains).

Ces deux phrases sont prononcées sans aucune pause, sinon aux points.

*NB* : - 1 - De nos jours, beaucoup d'écrivains coupent leurs phrases par des points qui séparent des éléments unis par la grammaire et qui devraient s'intégrer dans une mélodie phrasique unique :

« Maintenant, nous sommes mademoiselle Solange Lemercier. La femme Lemercier. La Lemercier. La fameuse criminelle » (J. Genet).

Ce type de ponctuation expressive a pour objet de démarquer des séquences séparées dans le débit oral par des pauses légères notées d'ordinaire à l'écrit par la virgule.

- 2 - En cas de troncation d'un mot ou de siglaison, le point n'est qu'un signe typographique d'abréviation : *M.* pour *Monsieur*, *etc.* pour *et cetera*; ou *O.N.U.*

pour *Organisation des Nations Unies, P. et T. pour Postes et Télécommunications*. La tendance est aujourd'hui de ne pas mettre de points dans les sigles, surtout s'ils sont longs : *AUPELF, RATP, UNESCO* (cf. p. 174, *NB-3* -).

### 2. Point-virgule

C'est un signe marquant, à l'intérieur de la phrase, une pause « moyenne » intermédiaire entre le point et la virgule. La voix baisse légèrement sans qu'il y ait d'arrêt. Le point-virgule sépare ainsi des membres de phrase indépendants, c'est-à-dire qu'est interrompu l'enchaînement grammatical — trait qu'il est seul, parmi les signes fondamentaux, à partager avec le point :

« Thérèse ne songeait pas à quitter sa place; elle ne s'ennuyait ni n'éprouvait de tristesse » (F. Mauriac).

*NB* : Le point-virgule peut s'employer à l'intérieur d'une phrase ou d'un membre de phrase indépendant séparant ainsi des éléments unis par la grammaire. Il s'agit de produire un effet stylistique en isolant et en mettant de cette façon en valeur un ou plusieurs termes de même fonction, grâce à la pause produite par le point-virgule :

« J'aime un Hémon dur et jeune; un Hémon exigeant et fidèle, comme moi » (J. Anouilh).

### 3. Virgule

C'est le plus faible des signes de ponctuation et il marque une pause très légère. Il ne note en aucun cas la fin de l'enchaînement grammatical, à l'inverse du point ou du point-virgule dans leur emploi habituel. La virgule sépare à l'intérieur de la phrase les mots et/ou les propositions.

*a / Entre les mots*

La virgule sépare :

— les mots de nature et de fonction identiques (substantifs sujets, infinitifs compléments, etc.) juxtaposés ou unis par des conjonctions de coordination autres que *et, ou, ni*. Elle assume le rôle de coordonnant :

« *Quel esprit sensé, quel cœur fier* accepterait sans dégoût une telle image de la justice de Dieu? » (G. Bernanos),  
« Elle haïssait la lecture, n'aimait que *coudre, jacasser et rire* » (F. Mauriac),  
« Rivière ne pouvait qu'écouter, que plaindre cette petite voix, ce chant tellement *triste, mais ennemi* » (A. de Saint-Exupéry),

mais si *et, ou, ni* coordonnent plus de deux termes, on intercale une virgule entre ces termes :

« Il y a là une mission de justice, à laquelle *ni vous, ni moi, ni lui*, ne pouvons plus nous dérober! » (R. Martin du Gard),

— les mots mis en apostrophe :

« Qu'es-tu venue faire parmi nous, *Cécile?* » (G. Duhamel),

— les mots mis en apposition :

« La foule des spectateurs, *joyeuse, animée*, retardait la marche de l'escorte » (A. France),

— les mots compléments circonstanciels en tête de phrase — sauf, d'ordinaire, si le verbe les suit directement — ou en cours de phrase :

« *Vers quatre heures*, le ciel s'éclaircit » (R. Rolland),  
 « *Sur l'autre rive se dressent* les beaux quartiers » (L. Aragon),  
 « Les collines, *sous l'avion*, creusaient déjà leur sillage d'ombre dans l'or du soir » (A. de Saint-Exupéry).

*NB* : - 1 - On ne sépare jamais du verbe par la virgule le dernier élément d'un sujet multiple si ce dernier élément est coordonné au précédent par *et* :

« *Patrons et ouvriers quittaient* ensemble le travail » (A. Malraux).  
 De même, à l'ordinaire, si les termes du sujet multiple sont juxtaposés :  
 « L'émotion extrême, *la crainte de mourir mouillèrent* de sueur la sensible plante de ses pattes [...] » (Colette).

On ne sépare jamais du verbe par la virgule les compléments d'objet direct et indirect quand ils suivent directement le verbe :

« Aïcha *desserra les mâchoires* » (M. Genevoix),  
 « Tout fléchit sous le choc impétueux, mais la maison flexible, ayant plié, *résista à la bête* » (H. Bosco),

ni l'attribut dans la même position :

« Tout ça, *c'était pur!* » (J. Giono).

En règle générale, la virgule est proscrite quand elle a pour effet d'établir une rupture entre des mots dont la succession marque les liens grammaticaux qui les unissent.

- 2 - Dans le cas des mots systématiquement détachés : apostrophe ou apposition, ou susceptibles de l'être : circonstanciels, si ces mots se trouvent à une extrémité de la phrase, une seule pause par la virgule suffit; si ces mots sont en cours de phrase, on a une pause double avec une virgule *ouvrante* avant ces mots et une virgule *fermante* après. Il y a suspension et non rupture de l'enchaînement grammatical (cf. les exemples cités *supra* et p. 86, *NB* - 2 -).

*b / Entre les propositions*

La virgule sépare :

— les propositions de nature identique (indépendantes, complétives, etc.) juxtaposées ou unies par les conjonctions de coordination autres que *et, ou, ni*. Elle assure le rôle de coordonnant :

« *Il se redressa, il s'appuya des deux mains au parapet, il secoua la tête avec colère* » (J. P. Sartre),

« J'espère *que vous avez passé un après-midi très agréable, que vous êtes allée au cinéma avec un homme* et que vous avez bu de l'eau-de-vie et du lait » (E. Ionesco),

« Les yeux tournés vers le jardin se fermaient à moitié, *mais maintenant il luttait pour ne pas dormir* » (J. Green),

mais si *et, ou, ni* coordonnent plus de deux propositions, on intercale une virgule entre ces propositions :

« Je souhaite qu'il vienne, *et qu'il nous parle, et qu'il nous rassure* » (J. Romains),

— les propositions complétives objets placées en tête de phrase :

« *Que mes désirs charnels s'adressassent à d'autres objets*, je ne m'en inquiétais donc guère » (A. Gide),

— les propositions circonstanciels en tête ou en cours de phrase, éventuellement en fin de phrase :

« *Dès qu'il se ressent de l'esprit*, le cœur est en peine » (P. Valéry),

« Qui peut m'empêcher, moi, *quand cela me plaît*, d'entrer dans le champ du voisin puisque je n'y fais pas de mal? » (H. Bosco),

« Ce que maman pouvait confier au poisson rouge pendant ses instants d'abandon, je l'imaginai assez bien, *si petit que je fusse alors* » (G. Duhamel),

— les propositions relatives explicatives :

« *Son sourire, qui relevait surtout la lèvre du haut*, lui donnait ainsi une bouche d'ombre » (A. Camus),

— les propositions incises :

« Quand l'heure est passée, *continua la souris*, il revient sur le bord et il regarde la photo » (B. Vian),



— les propositions participiales :

« *Cet obstacle franchi, les chevaux repartis au trot, Meaulnes commençait à se fatiguer de regarder à la vitre [...]* » (A. Fournier).

*NB* : - 1 - On ne sépare jamais du verbe par la virgule, quand elles suivent directement le verbe, les propositions complétives objet ou les propositions circonstanciées liées de façon étroite par le sens à la principale :

« J'avais mal de sentir *que son cœur justement ne m'apercevait plus* » (R. Char),  
« J'ai vu des gens refuser certains poissons du lac *parce qu'ils ont le goût de la vase* » (J. Giono),

ni de leur support les propositions relatives déterminatives :

« Toute la vie elle resta comme un enfant *qui a pris peur* » (A. Gide).

- 2 - Dans le cas des propositions circonstanciées, relatives explicatives, incises et participiales, selon qu'elles se trouvent à une extrémité ou en cours de phrase, la ponctuation se fait par une virgule ou deux virgules, cf. les exemples cités *supra* et p. 84, *NB* - 2 -.

## B - Autres signes

Le point d'interrogation, le point d'exclamation et les points de suspension remplacent le point dans certains cas; comme lui, ils marquent la fin de l'enchaînement grammatical, fonction que ne peut remplir le reste des autres signes.

### 1. Point d'interrogation

Il se place à la fin d'une phrase de modalité interrogative et marque que l'intonation doit être celle de l'interrogation directe — ce qui exclut son emploi dans le cas de la subordonnée interrogative indirecte qui doit être suivie par un point si elle achève la phrase :

« L'antichambre est pleine de monde. *Tu veux donc te perdre?* » (J. Anouilh),  
« Dis-moi, Vénus, je t'en supplie,  
*Ce qu'était cette mélodie.* » (M. Jacob).

Lorsqu'une phrase interrogative est suivie par une incise présentant des paroles rapportées, le point d'interrogation se met après l'interrogative :

« *Quelle histoire de gâteaux?* demandait ma sœur » (F. Mauriac).

### 2. Point d'exclamation

Il se place à la fin d'une phrase de modalité exclamative et de tout terme notant l'exclamation (interjection, apostrophe) et marque que l'intonation doit être celle de l'exclamation :

« *Non, je ne me tairai pas!* » (J. Anouilh),  
« *Tiens!* cela amusera mon enfant » (A. Gide),  
« *Ô terrasses!* Terrasses, d'où l'espace est élané » (A. Gide).

Comme on voit, le point d'exclamation suit l'interjection ou l'apostrophe, même dans le corps de la phrase.

Si le point d'exclamation indique normalement l'expression de la surprise, de l'étonnement, il peut être remplacé dans cet emploi par le point d'interrogation, la distinction entre ces deux signes étant parfois floue.

### 3. Points de suspension

Ils indiquent le plus souvent qu'une phrase est interrompue sans être achevée, avec un arrêt très marqué du débit, plus important que ne peut le faire un simple point :

« *Espoir de ne pas avoir de réponse, et pourtant...* » (A. Malraux).

Mais ils peuvent aussi n'indiquer qu'une interruption provisoire dans la phrase, le silence marquant une hésitation, une réticence, une surprise, etc. :

« *Mais d'ici là, je pourrais quand même essayer de fonder cette sacrée ville de ... comment vous dites? ... de Donogoo-Tonka, hein?* » (J. Romains).

À la fin d'une phrase complètement exprimée, ils donnent une impression d'allongement ou marquent une pause très soulignée pour une raison affective quelconque, y compris après un point d'exclamation ou d'interrogation :

« *Maintenant je suis mort; et je sais qu'il est là, devant moi, qui m'écoute et il n'a pas que du plaisir...* » (H. Bosco),  
« *Acheter une poupée à un garçon, sacrebleu! s'écria mon oncle avec une voix de tonnerre. Tu veux donc te déshonorer!...* » (A. France),  
« *Veux-tu porter des aconits, des ancolies et des campanules chez Adrienne Saint-Aubin, et lui rendre la Revue des Deux Mondes?...* » (Colette).

### 4. Deux points

Ils établissent une relation étroite entre les éléments qu'ils séparent. Ce qui les suit apparaît comme la suite attendue de ce qui les précède. La mélodie phrastique le note en ne marquant pas de fléchissement au moment de la pause qu'ils exigent et qui, par la durée, est proche de celle du point-virgule.

Les deux points servent à introduire :

- un propos rapporté au discours direct annoncé en général par un verbe déclaratif :

« Le premier de ses collaborateurs qui lui dit : “*Pour cette question, je réglerai cela avec Monsieur François Schouldler*” lui porta un coup » (M. Druon),

- une proposition non dépendante valant d'ordinaire explication (cause, conséquence) ou opposition par rapport à ce qui les précède et ils prennent la valeur des conjonctions de coordination *car, donc, mais* :

« Entrez, entrez : *l'hospitalité vous invite et vous attend* » (G. Sand),  
 « Il avait acquis le droit de réfléchir : *il cherchait le prix qu'il offrirait, celui qui correspondait subtilement à la qualité de l'objet* » (A. Malraux),  
 « Tu déplores l'immolation d'Iphigénie et de Polyxène : *qui sait ce que l'avenir leur réservait à ces petites!* » (A. Roussin),

- une apposition :

« Oui, j'en ai une, une seule [ambition] : *être élu membre de l'Institut à l'élection de l'hiver prochain* » (J. Romains).

### 5. Parenthèses

Elles marquent, dans le corps ou à la fin de la phrase, l'intrusion d'un élément le plus souvent secondaire : réflexion, précision, explication, etc., qu'on pourrait retrancher sans que le sens en souffrît. Elles se composent de deux signes, l'un ouvrant /(/, l'autre fermant /)/, qui encadrent ce qu'on appelle une *parenthèse* prononcée sur un ton plus bas. Mettre le premier signe est *ouvrir* la parenthèse, mettre le second, *fermer* la parenthèse :

« Bon, cela! Bon!... (*s'exclamait-il*) » (R. Rolland),  
 « Mon producteur arrive en retard. Moi (*qui l'avais prévu*) un peu plus en retard » (F. Mallet-Joris).

La parenthèse fermante doit toujours être écrite même devant un signe de ponctuation exigé par la phrase, l'un et l'autre coexistant — ce qui n'est pas le cas avec le tiret, cf. *infra*.

### 6. Guillemets

Ils servent en général à encadrer une phrase rapportée au discours direct dit ou pensé. Ils se composent de deux signes, l'un ouvrant /«/ avant, l'autre fermant /»/ après la phrase *entre guillemets* prononcée sur un ton plus haut. Mettre le premier signe est *ouvrir* les guillemets, mettre le second, *fermer* les

guillemets. Quand le passage au discours direct est annoncé par un verbe introducteur, les guillemets ouvrants sont toujours précédés par deux points :

« Comme je paie le garçon avec un billet de mille lires et qu'il doit me rendre la monnaie, le patron lui dit à haute voix, en dialecte : “*Donne-lui le mauvais billet*” » (J. Giono),  
 « Je songeais aussi : “*A cause des affaires de l'Etat, il me faut perdre mon enfant : je n'ai pas le temps de m'occuper de lui*” » (H. de Montherlant).

Le signal de la prise de parole peut se faire aussi soit par un verbe en incise à l'intérieur de la phrase guillemetée, soit par un verbe qui lui est postposé, auquel cas il n'y a, bien sûr, pas de deux points avant le signe ouvrant :

« “*Oui, Oui!*” dit-elle. *Allons faire nos paquets*” » (G. Sand),  
 « “*Quelle histoire de gâteaux?*” demandait ma sœur » (F. Mauriac).

Les guillemets servent aussi à présenter un mot, des propos qu'on ne reprend pas à son compte ou à isoler un mot, une expression qu'on veut mettre en relief. Ils ne sont alors pas précédés des deux points :

« Il lui fallait reprendre sa ligne, la fin de la course approchait; en la sentant “*décoller*”, Kestner n'allait-elle pas s'échapper, de crainte d'être surprise? » (H. de Montherlant),  
 « Mon père, fils de petites gens, mi-paysans, mi-jardiniers, s'était détourné de la terre pour “*s'élever par le savoir*” comme il disait volontiers » (G. Duhamel),  
 « Ils [les avions] le gifièrent d'air au passage avant de revenir “*dans le bon sens*” » (A. Malraux).

### 7. Tiret

Le tiret simple est d'usage pour séparer les propos des interlocuteurs. Il joue alors le rôle d'un indicateur typographique du changement d'intervenant :

« Pénélope, pétrifiée de joie horrible, regardait!...  
 — *Nous allons te le presser, clama Lagobolon véhément.*  
 — *Eh! Eh! Ne poussez pas, dit Ulysse* » (J. Giono).

Il peut aussi simplement indiquer la prise de parole d'un personnage isolé :

« Jenny ne comprenait pas. Elle répétait :  
 — *Qu'est-ce qu'il y a? Où court-on?* » (R. Martin du Gard).

Mais le tiret, sous sa forme redoublée /— —/, peut aussi prendre une fonction semblable à celle des parenthèses en isolant un élément — mots, groupes de mots, phrase même — qui apporte une information complémentaire. le plus

souvent accessoire, en tout cas dont la suppression n'entraînerait pas de désordre grammatical :

« Il me semblait — *en dehors de toute idée politique* — qu'avoir un fils devait être quelque chose d'immense... » (H. de Montherlant),  
 « Mais, voyant que nul ne m'invitait à jouer, elle [ma mère] poussait l'amour jusqu'à deviner que je risquais de me prendre pour un nain — *ce que je ne suis pas tout à fait* — et d'en souffrir » (J.-P. Sartre).

Si une phrase ou une proposition dans une phrase doit se terminer par le tiret fermant d'un double tiret, le tiret fermant disparaît au profit du signe de pause normalement appelé, ce qui distingue le double tiret des parenthèses (cf. *supra*) :

« J'ai bien plus conscience encore de la solitude de tout être humain — *quelle que soit son attitude dans l'agglomération où il s'attroupe.* » (P. Reverdy),  
 « Anne, la première, s'étirait — *impatiente de tirer des alouettes au crépuscule*; Thérèse, qui haïssait ce jeu, la suivait pourtant, insatiable de sa présence » (F. Mauriac).

En revanche, dans le cours de l'enchaînement grammatical, le tiret fermant est maintenu qu'il y ait une virgule ou pas :

« Folie de vivre — *sans but, sans frein, sans raison* —, pour la fureur de vivre! » (R. Rolland),  
 « Et sans doute faut-il parler de corde à propos des chèvres, et même — *quels tiraillements! quelle douce obstination saccadée!* — de corde usée jusqu'à la corde, et peut-être de mèche de fouet » (F. Ponge).

*NB* : Au Moyen Age, la ponctuation suit dans l'ensemble, après interprétation, celle des grammairiens gréco-latins du IV<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ : ponctuation forte, moyenne et faible, mais sans grande logique dans l'emploi. Il faut attendre la Renaissance pour que les imprimeurs introduisent de nouveaux signes et fixent des usages plus cohérents. Vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, on utilise le point, la virgule, les deux points, le point d'interrogation, le point d'exclamation, la parenthèse, auxquels vient s'ajouter le point-virgule vers la fin du siècle. Apparaissent au XVII<sup>e</sup> siècle le tiret (et l'alinéa « à la ligne », qui est à proprement parler un signe typographique), au XVIII<sup>e</sup> siècle, les points de suspension. Le système est alors complet, le XIX<sup>e</sup> siècle ne fournissant plus que le signe typographique des crochets /[]/.

## Seconde partie

# LA MORPHOLOGIE